Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches

RAPPORT d'ACTIVITÉ 2013-2014

À la mémoire de MARTIN LOISELLE 1966-2014

SOMMAIRE

Mot de la présidence	page 4
Mot de la direction générale	page 5
Concerter et promouvoir les forces et de la richesse de la CA	page 7
Gouvernance et saine gestion	page 9
Accompagnement et valeur ajoutée	page 15
Développer la région	page 17
Appuyer, exprimer et partager l'information	page 43
Acronymes	page 57
Définitions et publications	page 59
Annexes	page 60
Région de la Chaudière-Appalaches	page 66

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013-2014

Le Rapport d'activité 2013-2014 présente les activités de la CRÉ au cours de l'exercice financier débutant le 1er avril 2013 et se terminant le 31 mars 2014. Le Rapport d'activité est disponible en ligne en version numérique téléchargeable sur le site Internet de la CRÉ: www.chaudiere-appalaches.qc.ca.

NORME LINGUISTIQUE

L'utilisation du genre masculin dans ce document a été adoptée dans le seul but de faciliter la lecture. Les acronymes désignent des programmes, organismes, ministères et autres organisations. La liste des acronymes est présentée à la page 57.

DIRECTION GÉNÉRALE :	Patrick Hamelin, directeur général
COORDINATION ET CONCEPTUALISATION :	Sylvie Fortin, conseillère principale en communication et relations publiques
RÉDACTION :	Équipe de la CRÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE :	Rougelitchi
PHOTOGRAPHIE :	CRÉ de la Chaudière-Appalaches
	Chaudière-Appalaches Économique
	Moisson Beauce
	Tourisme Chaudière-Appalaches
	Gabriel Rancourt
	Dany Coulombe
	Stéphanie Allard

Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches

6, rue Saint-Jean-Baptiste Est, bureau 101, Montmagny (Québec) G5V 1J7
Tél. : **418.248.8488** • Téléc. : **418.248.4581** • **www.chaudiere-appalaches.qc.ca**

Version PDF: ISBN 978-2-9813421-5-7 / Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014

MESSAGE DE LA PRÉSIDENCE

Changements, **évolution** et **capacité d'adaptation**, voici quelques mots-clés qui décrivent bien l'environnement de la CRÉ présenté dans ce rapport d'activité 2013-2014. Après la tenue d'élections municipales à l'automne 2013, la composition du conseil d'administration de la Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches (CRÉ) a également été modifiée. Certains administrateurs ont choisi personnellement de se retirer de la vie politique, d'autres ont quitté leur siège au conseil d'administration cédant leur place à douze nouveaux arrivants.

À ce chapitre, avec l'arrivée de monsieur Patrick Hamelin, à la direction générale de l'organisation, notre approche est vouée à changer. Le présent rapport s'inspire des activités de la CRÉ au cours de l'exercice précédent, des initiatives qui sont en lien avec les enjeux et défis de la région sur les plans social, économique et environnemental. Je vous invite à prendre connaissance de nos réalisations. Elles confirment notre désir de poursuivre notre action de concertation dans le respect des partenaires et des collectivités et d'assurer la pérennité de nos activités régionales par le maintien d'une relation mutuellement profitable au développement de la région.

En 2013-2014, la participation de la CRÉ à la concertation régionale s'est élargie à d'autres lieux pour faire avancer des dossiers intéressants sur les plans national et international. J'ai ainsi eu l'honneur de coprésider la tenue des 5es assises franco-québécoises de la coopération décentralisée, les 26, 27 et 28 mai 2013 à Lévis, en compagnie de mon homologue français, M. Alain Rousset, président de l'Association des régions de France (ARF). Ces journées ont donné lieu à une diversité d'échanges sous le chapeau de l'économie sociale en raison des projets de loi alors à l'étude en France et au Québec et sur les enjeux de la décentralisation.

25e anniversaire de la région

Nous vivons une année 2014-2015 importante, deux grands anniversaires sont au rendez-vous! Ce moment est donc propice pour vous inviter à vous remémorer les premières étincelles porteuses des prémices d'une nouvelle ère donnant naissance à la région de la Chaudière-Appalaches. Depuis 25 ans, l'un de nos plus grands mérites est celui d'avoir rassemblé et uni des territoires autour d'un même objectif, une région forte, distincte et reconnue.

10e anniversaire de la CRÉ

La CRÉ souffle cette année ses dix bougies! En tout temps, l'organisation s'efforce de concerter et promouvoir les forces et la richesse de la région. La CRÉ poursuivra au cours de la prochaine année ses efforts de concertation dans un souci d'amélioration et de responsabilité sociale. L'organisation a le désir d'assurer une évolution s'inscrivant dans la continuité de sa culture organisationnelle. C'est l'adaptabilité à l'évolution de la région et celle du Québec qui est ici en jeu.

Les administrateurs et les membres du comité exécutif ont à cœur l'amélioration et le développement constants de la CRÉ pour répondre aux besoins de la région. Je tiens donc à les remercier ainsi que les partenaires de la Chaudière-Appalaches pour leur soutien au cours de l'année. Merci aux employés, qui constituent l'élément clé de notre organisation.

Mes remerciements au directeur général, monsieur Laurent Lampron, qui nous a quitté en fin d'année. Son engagement envers le développement de la Chaudière-Appalaches et l'immense travail qu'il a accompli pendant les huit dernières années ont permis à notre CRÉ de progresser et d'obtenir une notoriété et un rayonnement inespérés.

Vous avez sans doute déjà remarqué, en première page, la dédicace à la mémoire de monsieur Martin Loiselle. Par ce geste, la CRÉ témoigne toute sa reconnaissance envers le directeur du Groupe Ressources naturelles, décédé en cours d'année, pour son travail et son attachement profond pour le développement du milieu forestier de la Chaudière-Appalaches.

Le président,

Maurice Sénécal

MESSAGE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Les résultats, déclinés dans ce rapport d'activité 2013-2014, nous confortent dans nos engagements et nous incitent à avancer pour répondre aux objectifs d'aujourd'hui et de demain. Poursuivre le développement de la Chaudière-Appalaches sur le chemin de l'excellence, voilà un enjeu de taille!

À l'aube d'un nouvel exercice de planification stratégique pour la période 2015-2020, la présente année sera l'occasion de mettre à jour les priorités régionales. Nous entrons dans un moment crucial de notre évolution. La poursuite de notre action entraînera son lot de défis qui nécessitera une vision commune de développement et une bonne gestion du changement. Dans cet esprit, faire le point, prendre du recul et développer cette vision de développement s'imposent. En ce sens, la nouvelle démarche de **planification** quinquennale s'annonce une occasion favorable de renforcer les liens, de consolider nos efforts et de se concentrer sur une **action régionale concertée**.

Au cours de l'exercice financier 2013-2014, plusieurs changements ont été introduits, parmi lesquels le plus important reste sans doute l'évolution de la CRÉ en fonction de l'expertise de chacun et de la richesse collective. Pour répondre aux besoins émergents et aux nouveaux défis, l'appui et la prise de position de la CRÉ se sont traduits à travers des recommandations, des consultations et des projets ayant plus particulièrement une incidence directe sur l'amélioration de la qualité de vie des collectivités de la Chaudière-Appalaches.

La CRÉ a donc concrétisé des ententes spécifiques portant sur le soutien communautaire en logement social et communautaire, la persévérance scolaire et les carrières scientifiques et technologiques, le partenariat sur le transfert des entreprises et l'amélioration des conditions de vie des personnes aînées. Des travaux ont été amorcés pour permettre de renouveler des ententes en économie sociale, en immigration et dans le secteur bioalimentaire. Des efforts en matière de communication et de promotion se sont poursuivis afin de renforcer le positionnement et la reconnaissance de la région sur la scène québécoise.

Par l'entremise des fonds mis à sa disposition, programmes et ententes qui en découlent, la CRÉ a appuyé plus de 79 projets à caractère économique, social, éducatif, culturel et forestier. Ces investissements ont favorisé la mise en place des meilleures conditions pour amorcer un virage stratégique visant à contrer des enjeux socioéconomiques auxquels la région fait face.

Notre participation aux audiences de la Commission sur l'examen de l'assurance-emploi, à la tournée régionale Destination 2030 du Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de l'élaboration de la prochaine Politique jeunesse du Québec nous ont permis de se prononcer sur des enjeux de main-d'œuvre et de la relève en Chaudière-Appalaches.

Pour réaliser les mandats de la CRÉ et m'accompagner dans la tâche que m'a confiée le conseil d'administration, je peux compter sur des administrateurs chevronnés, un comité exécutif dynamique et une équipe exceptionnelle au sein de l'organisation. J'exprime à nos administrateurs mes sincères remerciements pour leur appui et la confiance qu'ils m'accordent dans l'exercice de mes fonctions. Merci aux partenaires dont l'apport est fort apprécié pour votre implication d'entrain et de dévouement.

Aux membres de l'équipe qui œuvrent au quotidien dans les activités de la CRÉ, je les félicite de continuer à croire en leur mission qu'ils portent fièrement, c'est en partie à eux que revient tout le crédit de la progression des dossiers de la dernière année.

Le directeur général,

Patrick Hamelin

CONCERTER et **PROMOUVOIR** les **FORCES** et la **RICHESSE** de la **CHAUDIÈRE-APPALACHES**

Par la planification, la concertation et la mobilisation, la CRÉ contribue au développement socioéconomique de la région. Sa position enviable en matière de développement régional lui permet de promouvoir les intérêts de la Chaudière-Appalaches, de soutenir les acteurs économiques, politiques, sociaux et culturels, à développer un sentiment d'appartenance, à susciter une solidarité et finalement, à évaluer, proposer et mener des projets à incidence régionale.

MISSION ET MANDATS DE LA CRÉ

Au regard du développement régional, la CRÉ constitue l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec. Pour cette raison, la CRÉ :

- favorise la concertation des partenaires dans la région et donne, le cas échéant, des avis au ministre sur le développement de la région
- élabore et met en œuvre un plan quinquennal de développement pour la région
- conclut des ententes avec les ministères ou les organismes du gouvernement et, le cas échéant, avec d'autres partenaires
- soutient des actions structurantes en lien avec des priorités régionales
- exécute tout autre mandat que lui confie le gouvernement du Québec

MANDATS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

La CRÉ, en partenariat avec le gouvernement du Québec, exécute des mandats particuliers de concertation et de développement, entre autres, l'organisation coordonne :

- les travaux de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT)
- les travaux de la Table de concertation régionale sur les véhicules hors routes (Table VHR)
- la mise en œuvre de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale
- la gestion des divers fonds mis à sa disposition, soit :
    - Fonds de développement régional (FDR)
    - Programme de développement régional et forestier (PDRF)
    - Programme solidarité et inclusion sociale Chaudière-Appalaches (Programme SISCA)
    - Fonds franco-québécois de la coopération décentralisée (FFQCD)

GOUVERNANCE et SAINE GESTION

Le conseil d'administration veille à la bonne gouvernance et à la gestion de la CRÉ. Il est composé de 44 membres, comprenant 36 membres avec droit de vote, dont 24 élus municipaux provenant de l'ensemble du territoire de la Chaudière-Appalaches et 12 représentants socioéconomiques, ainsi que 8 membres sans droit de vote. Le comité exécutif est formé de 7 membres du conseil d'administration et d'un membre sans droit de vote, le directeur général.

En 2013-2014, le taux de participation des membres du conseil d'administration a été de 74 % pour la tenue de :

- 7 assemblées publiques
- 4 rencontres en huis clos
- 15 réunions du comité exécutif

CONSEIL D'ADMINISTRATION

LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF AU 31 MARS 2014

M. Maurice Sénécal	Président Préfet de la MRC de Lotbinière
M. Luc Provençal	Vice-président Maire de Beauceville
M. Jean-Guy Desrosiers	Trésorier Maire de Montmagny
M. Claude Morin	Secrétaire Maire de Saint-Georges
M. Raymond Cimon	Membre Représentant de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire
M. Gilles Lehouillier	Membre Maire de Lévis
M. Philippe Mailloux	Membre Représentant du Groupe-conseil Développement des entreprises et innovation

Photographie de gauche à droite, les membres du comité exécutif de la CRÉ, MM. Raymond Cimon (Membre représentant socio-économique de la CRRNT) Philippe Mailloux (Membre représentant socioéconomique du Groupe-conseil Développement des entreprises et innovation), Luc Provençal (Vice-président), Maurice Sénécal (Président), Jean-Guy Desrosiers (Trésorier) et Claude Morin (Secrétaire). Était absent M. Gilles Lehouillier (Membre maire de Lévis).

LISTE DES ADMINISTRATEURS AU 31 MARS 2014

ÉLUS MUNICIPAUX - VILLES DE 5 000 HABITANTS ET PLUS SELON L'ARTICLE 21.8 DE LA LOI[1]

M. François Barret	Maire de Saint-Lambert-de-Lauzon
M. Marc-Alexandre Brousseau	Maire de Thetford Mines
M. Yvon Bruneau	Maire de Saint-Henri
M. Jean-Guy Desrosiers	Maire de Montmagny
M. René Fortin	Conseiller de Lévis
M. Pierre Lainesse	Conseiller de Lévis
M. Gilles Lehouillier	Maire de Lévis
M. Claude Morin	Maire de Saint-Georges
M. Bernard Ouellet	Maire de Saint-Apollinaire
M. Luc Provençal	Maire de Beauceville
M. Gaétan Vachon	Maire de Sainte-Marie

ÉLUS MUNICIPAUX - MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ SELON L'ARTICLE 21.8 DE LA LOI[1]

M. Pierre Bégin	Préfet de la MRC de Beauce-Sartigan
M. Hervé Blais	Préfet de la MRC de Bellechasse
M. Réal Bolduc	Préfet suppléant de la MRC de Montmagny
M. René Laverdière	Préfet suppléant de la MRC de L'Islet
M. Richard Lehoux	Préfet de la MRC de La Nouvelle-Beauce
M. Hector Provençal	Préfet de la MRC des Etchemins
M. Maurice Sénécal	Préfet de la MRC de Lotbinière
M. Paul Vachon	Préfet de la MRC des Appalaches
M. Jean-Rock Veilleux	Préfet de la MRC Robert-Cliche

ÉLUS MUNICIPAUX - VILLES OU MUNICIPALITÉS DE L'ANNEXE B DE LA LOI[1]

M. Michel Cliche	Maire de Saint-Joseph-de-Beauce
M. Jean-Pierre Dubé	Maire de Saint-Jean-Port-Joli
M. Harold Gagnon	Maire de Lac-Etchemin
M. Jacques Lessard	Maire de Disraëli

REPRÉSENTANTS SOCIOÉCONOMIQUES CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX[2]

M. François Baril	Représentant de la Commission régionale sur le développement social
M. Raymond Cimon	Représentant de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire
M. Normand Côté	Représentant de la Table agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches
Mme Claudia Croteau	Représentante de la Commission régionale sur le développement social
M. Richard Gauvin	Représentant du Conseil régional des partenaires du marché du travail
M. Alain Grenier	Représentant de la Table éducation Chaudière-Appalaches
M. François Lajoie	Représentant de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire
M. Guy Lessard	Représentant du Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches
M. Philippe Mailloux	Représentant du Groupe-conseil Développement des entreprises et innovation
M. Richard Moreau	Représentant de Tourisme Chaudière-Appalaches
M. Daniel Paré	Représentant du Forum des directrices et directeurs généraux du réseau de la santé et des services sociaux de la Chaudière-Appalaches
Un poste vacant	Commission régionale sur le développement économique à venir

ADMINISTRATEURS SANS DROIT DE VOTE SELON L'ARTICLE 21.9 DE LA LOI[1]

M. Ghislain Bolduc	Député de Mégantic
M. Christian Dubé	Député de Lévis
M. Robert Dutil	Député de Beauce-Sud
M. Laurent Lessard	Député de Lotbinière - Frontenac
Mme Agnès Maltais	Ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches
M. Norbert Morin	Député de Côte-du-Sud
M. Marc Picard	Député des Chutes-de-la-Chaudière
M. André Spénard	Député de Beauce-Nord
Mme Dominique Vien	Députée de Bellechasse

OBSERVATEUR

Mme Danie Croteau, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)*, Direction régionale de la Chaudière-Appalaches

[1] *Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire* (RLRQ, chapitre M-22-1)
[2] Réglements généraux adoptés le 5 avril 2012
*Depuis les élections 2014 : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

DÉPART DES ADMINISTRATEURS AU COURS DE L'EXERCICE FINANCIER 2013-2014

La CRÉ tient à remercier chacun des administrateurs sortants pour leurs services et leur apport important au développement socioéconomique de la région.

M. Luc Berthold	Maire de Thetford Mines
M. J. Benoit Caron	Représentant du Conseil régional des partenaires du marché du travail
M. Jocelyn Carrier	Représentant de la Table éducation Chaudière-Appalaches
M. Serge Côté	Conseiller de Lévis
M. Raymond Coulombe	Représentant du Forum des directrices et directeurs généraux du réseau de la santé et des services sociaux de la Chaudière-Appalaches
M. François Fecteau	Maire de Saint-Georges
M. Ghislain Hamel	Préfet de la MRC des Appalaches
M. Réal Laverdière	Préfet de la MRC de L'Islet
M. Luc Lemieux	Préfet de la MRC de Beauce-Sartigan
Mme Ginette Moreau	Mairesse de Saint-Apollinaire
M. Robert Maranda	Conseiller de Lévis
M. André Rodrigue	Maire de Disraëli
Mme Danielle Roy Marinelli	Mairesse de Lévis
M. Rosaire Simoneau	Maire de Sainte-Marie
M. Pierre Thibaudeau	Préfet suppléant de la MRC de Montmagny

ACCOMPAGNEMENT et VALEUR AJOUTÉE

La CRÉ compte 12 employés à temps plein au service du développement régional, 10 territoires de MRC incluant la Ville de Lévis, 136 municipalités, et plus d'une soixantaine de partenaires du secteur public et organismes de la Chaudière-Appalaches et du Québec.

Les employés ont participé à **595** rencontres, **18** formations et ont accompagné plus de **100** projets et initiatives.

RELEVER LES DÉFIS ET SOUTENIR L'ACTION RÉGIONALE

Expérimentés et formant une solide équipe de travail, les membres du personnel de la CRÉ priorisent la valeur ajoutée, anticipent les besoins du milieu et accompagnent les administrateurs et les partenaires dans la mise en place d'actions régionales.

PERSONNEL	FONCTION
Hamelin, Patrick	Directeur général
Bureau, Paul	Directeur Groupe Développement social
Corriveau, Louisette	Agente administrative aux finances et à la gestion du personnel
Dufour, Josette	Analyste principale
Fortin, Sylvie	Conseillère principale en communication et relations publiques
Huard, Micheline	Conseillère en développement régional Groupe Développement social
Lapierre, Julie	Agente à la direction générale et à la gestion de la Loi
Laroche, Marianne	Conseillère en développement régional Groupe Développement social
Nadeau, Marie-Josée	Secrétaire Groupe Développement social
Pelletier Chantal	Secrétaire Groupe Ressources naturelles
Tremblay, Danielle	Secrétaire et réceptionniste
Vaillancourt, Martin	Conseiller principal en développement régional

Personnel en fonction au 31 mars 2014

DÉVELOPPER la RÉGION

La dernière année a été riche en belles avancées, autant dans nos activités que dans des projets à incidence régionale et les relations avec nos partenaires. Nous sommes fiers de vous présenter les réalisations majeures pour l'exercice financier 2013-2014.

FAVORISER LA PROSPÉRITÉ ET LA PÉRENNITÉ DES ENTREPRISES

La CRÉ s'est efforcée à poursuivre des initiatives qui prennent en considération l'importance de maintenir les centres de décision et les entreprises dans les collectivités et dans la région pour assurer un dynamisme territorial durable. Pour une économie régionale comme celle de la Chaudière-Appalaches, où les secteurs primaire et secondaire sont très présents, la relève entrepreneuriale et la main-d'œuvre sont des gages de ce dynamisme durable. Par conséquent, au cours de l'exercice précédent, la CRÉ a encouragé plusieurs projets de nature économique visant à favoriser la prospérité et la pérennité des entreprises de la région.

TRANSFERT DES ENTREPRISES

L'Entente de partenariat sur le transfert des entreprises dans la région de la Chaudière-Appalaches 2013-2015 a favorisé la mise en place du Centre de transfert d'entreprises (CTE). Le CTE a comme mission d'informer, de sensibiliser, de former et de guider les cédants et les repreneurs dans leurs démarches respectives de transmission et reprise. De plus, il permet aux organismes de développement économique, comme les centres locaux de développement (CLD), de partager leurs expertises et leur savoir-faire afin de mieux répondre aux besoins de leurs clientèles (cédants et repreneurs) et d'approfondir la connaissance du marché entourant la transmission des entreprises.

Ce nouveau service, sous l'égide de Chaudière-Appalaches Économique (CAÉ), a pour objectif de contribuer à assurer la pérennité des entreprises en Chaudière-Appalaches. Selon les termes de l'Entente, la contribution financière des partenaires se décline comme suit : le Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations (132 000 $), la CRÉ (106 000 $), le Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches (FJRCA) (40 000 $) ainsi qu'une somme de 69 000 $ en provenance de partenaires du secteur privé qui complète le financement. Le MAMROT collabore également aux activités l'Entente.

Ce qu'ils en disent...

« Face à la problématique du manque de relève entrepreneuriale, nous avons besoin de travailler ensemble à ce que chaque jeune développe son plein potentiel. Nous avons tous un rôle à jouer pour leur faire une place et pour nous assurer qu'ils puissent prendre la relève avec confiance »

M. Frédéric Vallières, président FJRCA

« Il est primordial de convaincre les entrepreneurs de bien se préparer afin de réussir le mandat de transmission de leur entreprise. Le CTE de la région joue à cet effet un rôle de premier plan en guidant les cédants et les repreneurs à chacune des étapes du processus de transfert d'entreprise. »

M. André Bonneville, président de CAÉ

ENQUÊTE RÉGIONALE SUR LES BESOINS DE MAIN-D'ŒUVRE

Fruit d'une collaboration entre Emploi-Québec, la CRÉ, la Table éducation Chaudière-Appalaches (TÉCA) et Développement PME Chaudière-Appalaches (DPMCA), l'Enquête sur les besoins de main-d'œuvre et les caractéristiques des entreprises de la Chaudière-Appalaches a été réalisée auprès de 2 678 entreprises de plus de cinq employés. Cette enquête constitue un outil de travail précieux dont l'ampleur permet de mieux cibler les interventions auprès des clientèles (employeurs et travailleurs). Également, accessible à tous, elle apporte un éclairage additionnel aux partenaires régionaux afin que toutes les actions soient concertées et répondent aux besoins des entreprises. Les résultats de l'Enquête ont révélé que des entreprises de la région ont :

- des besoins en main-d'œuvre
- certaines difficultés à trouver des candidats qualifiés et compétents et sont plus enclines à embaucher des travailleurs actuellement sous-représentés sur le marché du travail, et alors que le tiers d'entre elles ont embauché des travailleurs expérimentés de 55 ans ou plus

  mis en place diverses solutions afin de permettre à leur personnel d'acquérir les compétences recherchées
- en offrant des activités de formation

ALLIANCE PROSPÉRITÉ=PRODUCTIVITÉ

La CRÉ a confirmé son appui au « Mémoire sur les crédits à la productivité québécoise : Pour une prospérité durable », développé par le comité Alliance Prospérité=Productivité (APP), sous la supervision de CAÉ. L'APP est composé d'un groupe d'acteurs économiques de la région de la Chaudière-Appalaches croyant à l'importance de la productivité pour la prospérité du Québec. L'APP appuie l'instauration de politiques publiques en faveur d'une hausse de la productivité des PME manufacturières.

Réalisé dans le cadre des consultations publiques relatives à la future politique industrielle du Québec, le mémoire a proposé au gouvernement d'inciter les entreprises à renforcer leur capacité concurrentielle afin de demeurer compétitives plutôt que de créer des emplois manufacturiers à court terme à l'aide de contribution financière. À cet effet, tout comme la CRÉ, plus d'une centaine d'entreprises de la Chaudière-Appalaches ont donné leur appui aux recommandations du mémoire et sa proposition visant une hausse des crédits d'impôt pour l'achat d'équipement et de machinerie

Photographie du haut : le 6 novembre 2013, la CRÉ et la Direction régionale d'Emploi-Québec ont dévoilé les résultats de l'Enquête sur les besoins de main-d'œuvre et les caractéristiques des entreprises de la Chaudière-Appalaches. De gauche à droite : M. Marc Tremblay, directeur régional, Direction régionale d'Emploi-Québec, Chaudière-Appalaches, M. Maurice Sénécal, président de la CRÉ, et M. Gaétan Eeckhoudt, conseiller en information sur le marché du travail à la Direction régionale d'Emploi-Québec.

Photographie du bas : présentation du « Mémoire sur les crédits à la productivité québécoise: Pour une prospérité durable », développé par le comité Alliance Prospérité=Productivité (APP), sous la supervision de CAÉ.

SOUTIEN RÉGIONAL AUX ENTREPRISES MANUFACTURIÈRES

La CRÉ a offert son support au développement des entreprises de la région par le biais d'ententes. À titre d'exemple, la démarche **ACCORD** a pour objectif de positionner trois créneaux d'excellence en Chaudière-Appalaches comme siège de compétences industrielles spécialisées et reconnues sur le plan international. La CRÉ, en référence à l'Entente de partenariat régional Appui aux créneaux d'excellence – projet ACCORD, encourage les démarches des industriels qui participent au programme de ces créneaux d'excellence ACCORD. Par sa contribution à DPME-CA, la CRÉ favorise aussi l'accompagnement d'actions régionales concertées répondant aux besoins du secteur manufacturier.

Créneaux d'excellence ACCORD

Matériaux composites et plastique

La Vallée de la Plasturgie et la Vallée des Élastomères ont tenu en Chaudière-Appalaches leur première édition d'Alliance Monde Polymères 2014, un événement à portée internationale dans le secteur des polymères. Accompagné par DPME-CA, l'événement a proposé aux manufacturiers québécois d'en apprendre davantage sur de nouvelles technologies et innovations, en plus de découvrir des marchés en émergence dans ce secteur des matériaux composites et plastique. Cette initiative a réuni plus de 350 participants à cette première journée régionale à portée internationale.

Valorisation du bois dans l'habitation

Après avoir renouvelé son équipe de direction en 2013-2014, le créneau ACCORD Chaudière-Appalaches pour la valorisation du bois dans l'habitation s'est donné une nouvelle identité et une nouvelle image visant à faciliter des démarches de développement de marchés aux États-Unis. La nouvelle dénomination de BOCA, pour Bois en Chaudière-Appalaches, est supportée par un logo et un nouveau site Web (www.creneau-bois.com). BOCA a pour mandat d'initier des événements et des missions qui contribuent à aider les industries de la transformation du bois de la région à saisir les opportunités d'affaires.

Matériaux textiles techniques

Le dynamisme du créneau « Matériaux textiles techniques de Chaudière-Appalaches » est soutenu par les principaux acteurs de l'industrie regroupant six entreprises et affichant une forte culture de collaboration. Cette année, l'ajout d'un équipement de conditionnement à la plateforme de revalorisation de textiles a permis le traitement de plusieurs milliers de livres de rebuts afin de les réintégrer dans la production manufacturière. Ce projet structurant a amélioré de façon significative le positionnement du secteur textile de la Chaudière-Appalaches et a favorisé son rayonnement hors région. D'ailleurs, le créneau a animé un atelier sur la revalorisation des rebuts lors d'une activité organisée par le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie textile du Québec.

Photographie : de gauche à droite, le directeur général de la CRÉ, M. Patrick Hamelin en compagnie du président du Comité régional ACCORD de la région de Chaudière-Appalaches et président du Comité de créneau Matériaux textiles techniques, M. Guy Drouin.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES COLLECTIVITÉS

Pour partager de l'information, mettre en œuvre des projets, renforcer le réseautage et mobiliser les principaux acteurs liés au développement social, la Commission régionale sur le développement social (CRDS) se veut un lieu privilégié de concertation de la CRÉ. Sa mission consiste à orienter et à assurer un leadership en développement social en Chaudière-Appalaches. En 2013-2014, les principales activités de la CRDS ont favorisé des échanges en lien avec des projets d'ententes et des initiatives contribuant à l'amélioration de la qualité de vie des collectivités de la région.

COMMISSION RÉGIONALE SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Dans le cadre de ses travaux, la CRDS a réalisé le « Répertoire des projets régionaux de partenariat en développement social en Chaudière-Appalaches 1999-2012 ». Ce répertoire constitue un outil de référence pour les différents partenaires du développement social. Par ailleurs, les membres de la CRDS ont poursuivi leurs travaux en lien avec la réalisation d'un plan d'action du développement social. C'est dans ce contexte que les collèges électoraux, réseaux ou organisations représentés au sein de la CRDS, ont été consultés. Ainsi, le premier plan d'action régional de la CRDS 2014-2019 est attendu au cours de l'année 2014-2015.

1

Des ententes spécifiques de régionalisation en négociation

Trois nouvelles ententes portant sur l'immigration, l'économie sociale et l'amélioration des conditions de vie des personnes aînées sont actuellement en cours de négociation en Chaudière-Appalaches.

Vers une nouvelle entente en économie sociale

L'Entente spécifique sur le développement de l'économie sociale en Chaudière-Appalaches est la première entente spécifique en la matière conclue au Québec (signée en décembre 2007). Sa naissance rappelle à quel point l'économie sociale constitue un moteur économique dans la Chaudière-Appalaches avec plus de 527 entreprises. Arrivée à échéance en 2014, l'Entente a permis à ses 26 partenaires signataires d'appuyer la Table régionale d'économie sociale de Chaudière-Appalaches (TRÉSCA) dans la réalisation de projets mobilisateurs. Par la production d'un portrait régional des entreprises en économie sociale et un inventaire de leurs besoins, l'Entente a favorisé des interventions concrètes dans le milieu et l'émergence d'activités variées (Guide de la Semaine de l'économie sociale,etc.).

Depuis la dernière année, le comité de gestion travaille à l'élaboration d'une nouvelle entente spécifique. Souhaitant maintenir la concertation, le réseautage, la promotion et le développement des compétences en matière d'économie sociale en Chaudière-Appalaches, la CRÉ a engagé pour une première année, un montant de 50 000 $ en provenance du FDR. Ce projet d'entente spécifique sur le développement de l'économie sociale dans la région de la Chaudière-Appalaches a une vision d'une durée de six ans.

Le savez-vous...

74% des travailleurs dans les entreprises d'économie sociale sont des jeunes. On estime leur nombre à **5851**, cela représente en moyenne **13 jeunes** par entreprise.

Amélioration des conditions de vie des personnes aînées

Au terme de l'Entente spécifique sur l'adaptation des services et infrastructures régionales pour l'amélioration des conditions de vie des personnes aînées dans la région de la Chaudière-Appalaches (2008-2013), des résultats ont été observés et ont donné lieu à différentes consultations portant sur des sujets d'actualités, et ce, en lien avec des orientations à proposer dans une prochaine entente. Parmi les moyens retenus pour renforcer et mobiliser les intervenants du milieu, il faut préciser :

- le Programme de soutien à la mobilisation et à la concertation des organismes en faveur des aînés
- des projets à incidence régionale réalisés par la Table ou par des organismes communautaires et occasionnellement sur une base expérimentale
- des activités de consultation initiées dans les territoires et complétées par des journées régionales de réflexion et d'échange menant à des orientations et l'élaboration de projets d'intervention
- l'importance majeure du bénévolat dans les réalisations propres à la présente Entente, de la part de la Table et de ses nombreux partenaires dans la région et dans l'ensemble des territoires de MRC et ville de Lévis

La CRÉ, en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), le MAMROT, l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches (ASSSCA), la Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches et l'Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches (URLS-CA), a accepté de mettre de l'avant une entente spécifique portant sur l'adaptation régionale pour l'amélioration des conditions de vie des personnes aînées. Une somme de 1 527 514 $ sera dédiée à cette initiative régionale pour la mise en place d'actions en provenance d'un appel public de projets, d'une volonté de concertation locale et régionale au cours de l'exercice financier 2014-2015.

Immigration

Dans un souci de répondre aux enjeux régionaux de la démographie et de main-d'œuvre, pour pourvoir les postes à combler dans divers secteurs d'activité, la CRÉ a ciblé le secteur de l'emploi dans le cadre d'une nouvelle entente en matière d'immigration. À cet effet, la CRÉ a réuni de nombreux partenaires de la région en vue d'élaborer un nouveau projet d'entente spécifique. Une consultation a été conduite auprès des membres du comité de gestion de la première entente (2009-2012). La CRÉ a également rassemblé un premier groupe de travail. Puis, une consultation auprès des membres de la Table régionale de concertation en immigration de la première entente a été organisée pour faire le point sur les changements apportés aux différents programmes du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC)* et échanger sur les grandes orientations de l'entente en voie d'être ratifiée au cours de l'exercice 2014 2015.

*Depuis les élections 2014 : Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion

POURSUIVRE LES EFFORTS SUR LE SOUTIEN COMMUNAUTAIRE EN LOGEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

Reconnaissant les retombées positives qui ont été obtenues par la mise en œuvre de l'*Entente spécifique portant sur l'amélioration de l'accessibilité, de la qualité de vie et des services offerts pour différentes clientèles vivant dans les habitations à loyer modique (HLM) de la région de la Chaudière-Appalaches 2008-2011*, les partenaires régionaux ont voulu poursuivre leurs efforts pour combler de nouveaux besoins visant à favoriser la participation sociale des locataires vivant en logement social et communautaire. La CRÉ, le FJRCA et les partenaires de la région, ont donc annoncé la signature de l'Entente spécifique sur le soutien communautaire en logement social et communautaire dans la région de la Chaudière-Appalaches 2013-2016.

Cette Entente permet à la région, par une approche individualisée et collective, d'améliorer la qualité de vie des personnes vulnérables vivant en logement social et communautaire et d'apporter un soutien au développement des communautés de la Chaudière-Appalaches. Aussi, la mise en place de nouvelles équipes locales élargies et l'ajout de travailleurs de proximité permettront d'expérimenter de nouvelles façons de faire intersectorielles afin d'améliorer la qualité de vie de jeunes de moins de 35 ans dans les trois tenures d'habitation ciblées par l'Entente.

Représentant un investissement de 819 000 $ réparti sur trois ans, la contribution financière des partenaires se décline ainsi : le FJRCA (300 000 $), la CRÉ (246 500 $), l'ASSSCA (105 000 $), la Société d'habitation du Québec (50 000 $ pour l'an 1), Centraide Québec et Chaudière-Appalaches (105 000 $) et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) (12 500 $). De plus, cinq CSSS, les quatre CS, la Fédération régionale des OSBL d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches, la Fédération des coopératives d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches et le Regroupement des offices d'habitation du Québec, l'Inter-CDC de Chaudière-Appalaches, l'OMH de Lévis et le MAMROT, contribuent également à la réalisation de l'Entente.

Le savez-vous...

64 % des **logements sociaux** couverts par l'Entente sont **dédiés aux aînés**.

Une alternative intéressante qui permet de **diminuer les coûts sociaux** reliés à l'encadrement des aînés tout en leur permettant de vivre dans leur milieu naturel, particulièrement dans un contexte rural.

Photographie : de gauche à droite, M. Hervé Blais, administrateur (CRÉ) M. Martin Fortier, intervenant sociocommunautaire, M. Guy Chateauvert, locataire, M. Jérôme Métivier, coordonnateur de l'Entente, et Mme Geneviève Dion, administratrice (FJRCA) lors de l'annonce de l'Entente.

Bien que la région de la Chaudière-Appalaches affiche un taux de décrochage (ou sortie sans diplôme) des jeunes en formation générale inférieur à la moyenne de l'ensemble du Québec, il a été constaté pour la période 2010-2011 que 17,2 % des garçons et 10,3 % des filles ont abandonné leurs études secondaires dans la région. Ainsi, afin d'augmenter le taux de diplomation et l'éveil à la science et à la technologie, la CRÉ, le FJRCA, la TÉCA et les partenaires de la région, ont annoncé la signature de l'Entente spécifique sur la persévérance scolaire et les carrières scientifiques et technologiques en Chaudière-Appalaches. Mandataire de l'Entente et instance régionale de concertation sur la persévérance scolaire en Chaudière-Appalaches, les Partenaires de la réussite éducative en Chaudière-Appalaches (PRÉCA) s'est vu confier la coordination de l'Entente.

Cette initiative s'inscrit dans la poursuite d'efforts collectifs pour accentuer l'intérêt des jeunes envers les carrières scientifiques et technologiques. De plus, pour consolider l'expertise régionale et locale, les partenaires peuvent compter sur la recherche et le transfert de connaissances pour documenter les problématiques et les pratiques exemplaires. Ce partenariat régional, représentant un investissement de 1 277 490 $ sur une période de cinq ans, regroupe la CRÉ (294 000 $), le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie*, ainsi que de le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (381 000 $), le FJRCA (250 000 $), les CS des Navigateurs, de la Côte-du-Sud, de la Beauce-Etchemin, des Appalaches, Central Québec (247 960 $), l'ASSSCA (50 000 $), les Cégeps de Beauce-Appalaches, de Lévis-Lauzon, de Thetford, de La Pocatière - Centre d'études collégiales de Montmagny (23 180 $), le MESS (19 200 $), et finalement le milieu universitaire, soit l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), la Corporation des services universitaires des Appalaches et Université Laval (12 150 $).

Fonds régional de soutien à la réussite

Par ailleurs, les partenaires signataires de l'Entente se sont engagés à faire les démarches nécessaires à la mise en place du Fonds régional de soutien à la réussite. Ce Fonds est divisé en deux volets, soit:

VOLET A - Appel de projets
VOLET B - Projets spécifiques, et il vise notamment 5 priorités d'actions :

1. Consolider et intensifier les mesures de soutien et d'accompagnement auprès des jeunes
2. Soutenir la motivation et favoriser l'engagement scolaire
3. Favoriser la conciliation études travail
4. Poursuivre les efforts en orientation et soutenir l'approche orientante
5. Encourager le parcours en sciences et technologie

Photographie : signature de l'Entente, de gauche à droite, M. Luc Berthold, vice-président (CRÉ), M. Frédéric Vallières, président (FJRCA), M. Normand Lessard, président (PRÉCA), M. Camil Turmel, président (TÉCA).

* Depuis les élections 2014 : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science
*Dans le cadre d'une entente de partenariat avec PRÉCA, le partenaire R2 contribue financièrement aux projets locaux selon ses programmes et ses mesures.

A - VOLET APPEL DE PROJETS

TITRE DU PROJET [MRC ou ville de Lévis]	**FRRÉ $**	**R2 $***	**Coût total du projet $**
Atome [MRC de Bellechasse]	4 475	45 000	89 845
L'École d'à côté [MRC de L'Islet]	3 519	30 175	80 708
Cible aventure [Ville de Lévis]	33 710	6 429	51 429
Antigua 2015 [MRC de Bellechasse]	35 000	0	56 460
Biblio mobile Montmagny Nord-L'Islet Nord [MRC de Montmagny et de L'Islet]	62 480	0	84 917
Biblio mobile, Montmagny-L'Islet Sud [MRC de Montmagny et de L'Islet]	39 889	0	80 174
Activités parascolaires [MRC des Appalaches]	34 656	0	86 640
Pivot [MRC des Appalaches]	0	36 705	85 585
Une communauté fière [MRC de Beauce-Sartigan]	21 058	36 308	72 616
CADOE [Ville de Lévis]	20 585	13 860	4 7 245
RÉSO [Ville de Lévis]	0	65 763	123 483
SOUS-TOTAL A	**255 372**	**234 240**	**859 102**

B - VOLET PROJETS SPÉCIFIQUES

TITRE DU PROJET [Organisme]	**FRRÉ $**	**R2 $***	**Coût total du projet $**
Salon des métiers [MRC de Bellechasse et Ville de Lévis]	5 640	0	12 300
Trousse CET [Région Chaudière-Appalaches]	1 000	0	45 000
PREST [Régions Chaudière-Appalaches et Capitale-Nationale]	33 333	0	233 333
SOUS-TOTAL B	**39 973**	**0**	**290 633**
TOTAL	**295 345**	**234 240**	**1 149 735**

ENTENTE SPÉCIFIQUE EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Les partenaires de l'Entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la Chaudière-Appalaches 2011-2015, dont la coordination de l'Entente est sous l'égide du Réseau des groupes de femmes de Chaudière-Appalaches (RGFCA), ont réalisé quatre grandes actions en 2013-2014 relativement à l'hypersexualisation, les métiers non traditionnels, l'entrepreneuriat féminin et la santé des femmes.

Hypersexualisation

L'Entente a favorisé le déploiement d'une campagne de sensibilisation régionale à l'égard de l'hypersexualisation, sous le thème : « Le sexe, j'en parle comment? », entre le 11 et le 24 mars 2014. Outre l'utilisation des communications traditionnelles, des outils de sensibilisation et d'information ont été développés pour soutenir la campagne. En suivi à la campagne, un colloque régional a été planifié au printemps 2014.

Métiers d'avenir et non traditionnels

Par l'entremise d'un répertoire d'outils sur la diversité professionnelle, l'Entente a permis de promouvoir et valoriser les métiers d'avenir et non traditionnels auprès des jeunes et de mieux informer les intervenants et conseillers en orientation qui travaillent auprès d'eux dans les écoles secondaires.

Entrepreneuriat féminin

En ce qui a trait à l'entrepreneuriat féminin, plusieurs collaborations et partenariats ont été établis avec les chambres de commerce de la région pour mettre en place des activités de réseautage.

Santé des femmes

En ce qui concerne l'objectif « santé des femmes », un portrait régional est en cours d'élaboration par des chercheuses de l'équipe du Laboratoire de recherche sur la santé en région (LASER) de l'UQAR. Les résultats sont attendus au cours de l'exercice financier 2014-2015.

ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ

Dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015, la CRÉ, à titre de mandataire du MESS, a la responsabilité de s'assurer de la réalisation des objectifs et mandats identifiés à l'Alliance pour la solidarité, par des projets territoriaux et des projets supralocaux ou régionaux. Au cours de l'exercice 2013-2014, les acteurs locaux et régionaux ont travaillé à mettre en place collectivement des projets en matière d'inclusion et de solidarité sociale tels que présentés dans leurs plans d'action territoriaux respectifs.

Programme SISCA

Ce Programme a pour objectif principal de venir en soutien aux priorités d'interventions collectives déterminées par les acteurs des territoires, c'est-à-dire des MRC et de la ville de Lévis. C'est à partir du Plan d'action régional SISCA 2012-2015, qui fait état des problématiques et des enjeux régionaux et territoriaux relatifs à la pauvreté et à l'exclusion sociale, que les acteurs de la région et de ses territoires se sont concertés pour arriver à proposer des projets régionaux afin de lutter efficacement et concrètement contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Plans d'action et projets territoriaux

Cinq plans d'action territoriaux ont été adoptés durant l'exercice financier précédent, la CRÉ a accepté d'appuyer une seconde vague de plans d'action territoriaux soumis par les territoires des MRC de Bellechasse, de L'Islet, de Lotbinière, de Montmagny et des Etchemins. Par conséquent, au cours de l'exercice 2013-2014, les dépôts de projets ont été réalisés en deux temps. C'est dans ce contexte que la CRÉ a octroyé en provenance du Programme SISCA des contributions financières totalisant 1 933 973 $ pour un montant global, investi depuis 2012, de 2 606 578 $.

Projets supralocaux et régionaux

De plus, la CRÉ a réuni les divers promoteurs et partenaires locaux et régionaux pour une rencontre régionale. Cette initiative a permis de mettre en relief les opportunités de développement de projets supralocaux ou régionaux au regard des priorités de chacun des plans d'action territoriaux déposés à la CRÉ. De cette rencontre, trois initiatives ont émergées. Une contribution financière de 300 568 $ a été accordée par la CRÉ pour l'ensemble de ces projets.

Photographie : de gauche à droite, Mmes Estelle Picard (Réhabilitation de Beauce), Hélène Fleury (Chargée de projet en nutrition, Moisson Beauce), Manon Carrier (Agente communautaire, Moisson Beauce), Marie-Christine Fecteau (Hâvre L'Éclaircie), M Jean-Guy Perreault et Mmes Gaétane Labbé (L'Assiettée Beauceronne), Lisa Roy et Mélanie Drouin (Travailleuses de milieu, Association Bénévole Beauce-Sartigan) et Francine Leblanc (L'Arche Le Printemps). Organisme donateur absent de la photo, Mme Louise Quirion (Accueil Grossesse).

PROJETS TERRITORIAUX

TITRE DU PROJET [ORGANISME]	ENGAGEMENT DE LA CRÉ $	COÛT TOTAL DU PROJET $	VERSEMENT EFFECTUÉ $
MRC de Bellechasse			
Système d'échange local [Alpha Bellechasse]	70 000	87 814	35 000
Éducation populaire en autonomie alimentaire [Les Frigos Pleins]	120 997	151 406	60 499
Sous-total	**190 997**	**239 220**	**95 499**
MRC de L'Islet			
Enquête-concertation – phase 1 [CDC ICI Montmagny-L'Islet]	20 100	31 000	16 080
Promotion et facilitation du covoiturage [CDC ICI Montmagny-L'Islet]	60 400	75 500	30 200
Ateliers de motivation en lutte au décrochage scolaire [CJE de la MRC de L'Islet]	44 800	62 300	22 400
Améliorer le système de cueillette de denrées [CDC ICI Montmagny-L'Islet]	188 170	273 771	--
Sous-total	**313 470**	**442 571**	**68 680**
MRC de Lotbinière			
Personne-ressource en sécurité alimentaire [Corporation de solidarité en sécurité alimentaire de Lotbinière]	110 846	139 130	55 423
Plan de formations et d'activités de sensibilisation [CDC de Lotbinière]	11 550	16 020	9 240
Étude sur l'accès aux services [CDC de Lotbinière]	10 317	13 066	8 254
Accessibilité aux services et mise en place de coupons-transport [CDC de Lotbinière]	61 771	77 221	--
Sous-total	**194 484**	**245 437**	**72 917**
MRC de Montmagny			
Enquête-concertation – phase 1 [CDC ICI Montmagny-L'Islet]	20 100	31 000	16 080
Ateliers de motivation en lutte au décrochage scolaire [L'ABC des Hauts Plateaux Montmagny-L'Islet]	44 800	62 300	22 400
Transport collectif [Transport collectif de la MRC de Montmagny]	53 500	89 200	--
Améliorer le système de cueillette de denrées [CDC ICI Montmagny-L'Islet]	195 558	281 458	--
Sous-total	**313 958**	**463 958**	**38 480**
MRC des Appalaches			
Cuisines collectives et jardins collectifs [Réseaux d'entraide Appalaches]	256 130	321 270	--
Sous-total	**256 130**	**321 270**	**--**
MRC des Etchemins			
Agent de milieu en sécurité alimentaire et inclusion sociale [L'Essentiel des Etchemins]	112 036	145 644	56 018
Sécurité alimentaire et insertion sociale par la production maraîchère [CLD des Etchemins]	161 684	217 694	79 640
Sous-total	**273 720**	**363 338**	**135 658**
Ville de Lévis			
Personne-ressource en logement [ACÉF Rive-Sud de Québec]	90 646	114 106	45 322
Sous-total	**90 646**	**114 106**	**45 322**
Total des projets territoriaux	**1 633 405**	**2 189 900**	**456 556**

PROJETS SUPRALOCAUX OU RÉGIONAUX

TITRE DU PROJET [ORGANISME]	ENGAGEMENT DE LA CRÉ $	COÛT TOTAL DU PROJET $	VERSEMENT EFFECTUÉ $
MRC de L'Islet et de Montmagny			
Mise en place d'un réseau d'entreprises d'insertion [Centre d'aide et de recherche d'emploi Montmagny-L'Islet]	41 000	51 250	28 700
Région de la Chaudière-Appalaches			
Chaudière-Appalaches 100 préjugés [Moisson Beauce]	141 184	198 344	98 829
MRC de L'Islet, Montmagny, Etchemins, Beauce-Sartigan, Robert-Cliche, La Nouvelle-Beauce, Appalaches, Lotbinière et la Ville de Lévis			
Soutien régional aux communautés locales en sécurité alimentaire [Moisson Beauce]	118 384	167 084	82 869
Total des projets supralocaux ou régionaux	**300 568**	**416 678**	**210 398**
TOTAL	**1 933 973**	**2 606 578**	**666 954**

RAYONNEMENT PAR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE ARTISTIQUE PROFESSIONNELLE

La CRÉ, le Conseil des arts et des lettres du Québec, le FJRCA, la Ville de Lévis, avec la collaboration du Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches (CCRQCA), dans le cadre de l'*Entente spécifique sur le rayonnement et le développement de la pratique artistique professionnelle*, ont lancé un deuxième appel de projets. Ainsi, un soutien de 127 500 $ a été accordé aux artistes, écrivains et organismes artistiques professionnels de la région dans le cadre du Programme de soutien pour les arts et les lettres de la Chaudière-Appalaches (Arts Accès Chaudière-Appalaches) pour l'exercice financier 2013 2014. De ce montant, 63 750 $ ont été attribués pour la réalisation de sept projets d'artistes et d'écrivains professionnels (Volet I) et 63 750 $ ont permis de soutenir quatre projets d'organismes (Volet II).

VOLET 1 : SOUTIEN AUX ARTISTES ET AUX ÉCRIVAINS PROFESSIONNELS

BOURSIER	DISCIPLINE	COÛT TOTAL DU PROJET $	PROJET
Simon Banville Thetford Mines	Arts visuels	9 420	Créer un 5e album de bande dessinée de la série Asymptote, en partenariat avec le magazine Les Débrouillards, L'aut'journal et Courrier Frontenac
Élise Guay Lévis	Musique	10 000	Créer et diffuser une série de concerts intitulée : Un concert.... une église, en partenariat avec la Corporation du patrimoine et du tourisme religieux de Lévis
Fabien Pelletier Lévis	Cinéma et vidéo	10 000	Réaliser et diffuser un documentaire intitulé Des p'tites bettes - Portrait du Rêve du diable, en partenariat avec Diffusion Avant Scène
Renaud Sauvé Irlande	Métiers d'art	9 600	Réaliser une série de pièces en porcelaine lors d'une résidence au site patrimonial Holy Trinity, en partenariat avec le Musée minéralogique et minier de Thetford Mines, la Municipalité d'Irlande, le Cégep de Thetford, Mjolk et l'Office de Tourisme
Julie Simoneau Saint-Jean-Port-Joli	Arts visuels	7 435	Réaliser un projet d'installation intitulé Les oiseaux, en partenariat avec Linéaire Design et la Biennale de sculpture de Saint-Jean-Port-Joli
Arleen Thibault Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	Littérature	9 455	Réaliser une résidence de création en conte en partenariat avec la Maison natale de Louis-Fréchette
Olivier Turcotte Saint-Gilles	Littérature	7 840	Réaliser une résidence de recherche et création en partenariat avec la Maison natale de Louis-Fréchette
	TOTAL	**63 750**	

VOLET 2 : SOUTIEN AUX ORGANISMES POUR DES INITIATIVES FAVORISANT L'ÉMERGENCE, LE RÉSEAUTAGE ET LE RAYONNEMENT ARTISTIQUES PROFESSIONNELS

ORGANISME	DISCIPLINE	COÛT TOTAL DU PROJET $	PROJET
Biennale internationale de la sculpture sur bois en taille directe de Saint-Jean-Port-Joli	Arts visuels	20 000	Réaliser une manifestation intitulée Bois d'œuvre, une aventure de co-création en vue de créer une œuvre de sculpture sur bois en direct, en partenariat avec la Corporation des fêtes et événements culturels de Saint-Jean-Port-Joli, Est-Nord-Est, le Musée de la mémoire vivante et le Centre socioculturel Gérard-Ouellet
Événements Jeunesse Venite Adoremus Lévis	Musique	14 125	Créer des événements artistiques en vue d'encourager les artistes émergents et favoriser le rayonnement dans la région de la Chaudière-Appalaches, en partenariat avec la Paroisse de Saint-Joseph-de-Lévis
Fleuve-Espace Danse - Chantal Caron Saint-Jean-Port-Joli	Danse	14 125	Réaliser une tournée de vingt représentations à ciel ouvert intitulée Le chemin qui danse, en partenariat avec la Fondation David-Suzuki, la Danse sur les routes, la Maison de la culture Pointe-aux-Trembles, la Maison de la culture Rivière-des-Prairies, les Jardins de Métis et au Vieux Treuil
Maison natale de Louis Fréchette Lévis	Littérature	15 500	Réaliser l'inauguration et la commémoration de l'organisme dans le cadre du 175e anniversaire, en partenariat avec Patrimoine canadien
	Total	**63 750**	

CONCOURS RÉGIONAL D'ŒUVRES D'ART DESJARDINS

La 10e édition du concours d'œuvres d'art a pris en 2013-2014 une toute nouvelle tangente. Ainsi, pour la première fois de son histoire, le concours a été ouvert à l'ensemble des territoires de la Chaudière-Appalaches. Lancé conjointement par le Musée Marius-Barbeau, Desjardins et la CRÉ, sous le thème « Visions », le concours a favorisé la présentation de 135 œuvres parmi lesquelles des prix « Coup de cœur » ont été décernés par un jury et par le public. Cette aventure culturelle a également donné lieu à une exposition itinérante dans la région.

La CRÉ a fait l'acquisition de l'œuvre gagnante « Prix de la Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches » souhaitant ainsi encourager le développement artistique, promouvoir les artistes de la région et favoriser la mise en place de sa propre collection.

ENTENTE DE PARTENARIAT RÉGIONAL EN TOURISME 2012-2015

Tourisme Chaudière-Appalaches (TCA) en partenariat avec Tourisme Québec et la CRÉ, a dévoilé les cinq projets qui ont bénéficié d'une aide financière en vertu de l'Entente de partenariat régional en tourisme de la Chaudière-Appalaches. Par l'entremise de l'Entente, le Fonds de développement touristique constitue un levier exceptionnel pour cette industrie. Par conséquent, l'aide consentie d'un montant de 204 898 $ a représenté des investissements touristiques de plus de 1,7 M$ en Chaudière-Appalaches.

L'Entente a été signée en janvier 2013 afin de stimuler l'achalandage touristique régional, susciter la rétention des visiteurs dans la Chaudière-Appalaches et ainsi augmenter les nuitées. L'objectif vise également l'augmentation de la qualité de l'offre touristique, la complémentarité et la pérennité des produits, des services et des infrastructures.

Photographie du haut : remise des prix « Coup de cœur » du Concours régional d'œuvres d'art Desjardins, le 10 septembre 2013, M. Jean-Roch Veilleux administrateur de la CRÉ et préfet de la MRC Robert-Cliche, Mme Johanne Lessard, directrice générale du Musée Marius Barbeau et Mme Lyse Marsan, marraine de l'événement, sont entourés des gagnants.

Photographie du bas : dévoilement des projets touristiques annoncés en 2013-2014, de gauche à droite : M. Richard Moreau, directeur général de TCA, M. Marc-André Poulin, administrateur de l' Association des Clubs de motoneige de la Chaudière-Appalaches, M. François Décary-Gilardeau, directeur général des Sentiers pédestres des 3 Monts, Mme Céline Baillargeon, du Village Miniature Baillargeon, Mme Mme Pauline D'Amboise, vice-présidente Gouvernance et responsabilité sociale et Secrétaire générale du Mouvement Desjardins, Mme Francine Lavoie, propriétaire des Studios Vacances Marchant de Bonne Heure, et M. Maurice Sénécal, président de la CRÉ.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

PROMOTEUR	LIEU	AIDE OCTROYÉ $	PROJET
Sentiers pédestres des 3 Monts de Coleraine	Saint-Joseph-de-Coleraine	20 000	Aménagement de l'accueil et développement de sentiers
Studios-Vacances Marchant de Bonne Heure	L'Islet	46 898	Construction d'un bâtiment multifonctionnel, aménagement de passerelles et de sentiers pour favoriser le plein air
Association des clubs de motoneigistes de Chaudière-Appalaches	Chaudière-Appalaches	50 000	Travaux d'infrastructures et d'aménagement des sentiers de 15 clubs
Village miniature Baillargeon	Notre-Dame-des-Pins	38 000	Relocalisation du village miniature
Société historique Alphonse-Desjardins	Lévis	50 000	Exposition permanente sur l'expérience coopérative à travers l'histoire de Desjardins
	TOTAL	**204 898**	

TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE SUR LES VÉHICULES HORS ROUTE

En 2013, le ministre des Transports a mandaté les CRÉ pour maintenir la concertation régionale relativement à la pratique de la motoneige et du quad pour la période de 2013 à 2015. Ainsi, le troisième mandat prévoit la mise en œuvre active, sur le terrain, des sentiers interrégionaux durables en coopération avec les fédérations provinciales de quad et de motoneige ainsi que de leurs clubs locaux.

Par conséquent, à la suite des échanges et discussions entre le ministère des Transports du Québec (MTQ) et les conférences régionales des élus, une Convention d'aide financière a été signée pour une durée de trois ans, se terminant le 31 décembre 2015. Pour la concrétisation de ce troisième mandat, il a été convenu que sa réalisation soit en fonction des deux aspects suivants :

1

Mandat commun aux CRÉ

Le troisième mandat se situe donc en continuité aux deux mandats précédents, notamment en matière de concertation des partenaires de la région. Un moyen important et nécessaire, pour la réalisation des sentiers interrégionaux durables demeure donc l'animation de la Table VHR.

2

Volet spécifique à la région de la Chaudière-Appalaches

L'avancement, concernant l'identification des sentiers durables en Chaudière-Appalaches, nécessite de l'animation et des interventions sur le terrain, en collaboration avec les clubs concernés. Pour ce faire, la CRÉ collabore étroitement avec les agents de liaison désignés par les fédérations de quad et de motoneige respectivement.

Par conséquent, une entente de collaboration entre la CRÉ et la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec, d'une part, et la CRÉ et la Fédération québécoise des clubs quads, d'autre part, a été conclue pour permettre la réalisation de cette étape. À cet égard, il faut souligner qu'une seule rencontre de la Table VHR s'est tenue en 2013. De plus, la CRÉ a participé au comité de liaison MTQ-régions et comité MTQ-régions centrales sur les sentiers permanents en terres privées.

ENCOURAGER LA GESTION INTÉGRÉE ET RÉGIONALISÉE DES RESSOURCES NATURELLES

La CRÉ a été mandatée par le ministère des Ressources naturelles (MRN)* pour favoriser la concertation des acteurs du territoire de manière à développer la gestion intégrée et régionalisée des ressources naturelles en Chaudière-Appalaches. Dans cette perspective de développement durable, la CRRNT a veillé à la réalisation et à la mise en œuvre du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT). La CRRNT est ainsi appelée à exercer un rôle actif de concertation, à un niveau stratégique, dans les orientations de développement des ressources naturelles et du territoire, en particulier en matière de ressources forestières.

* Depuis les élections 2014 : Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

COMMISSION RÉGIONALE SUR LES RESSOURCES NATURELLES ET LE TERRITOIRE

Ainsi, la CRRNT, durant la dernière année, a réuni ses membres à cinq reprises au cours desquelles ils ont proposé un certain nombre de recommandations à la CRÉ portant entre autres, sur :

- les résultats de projets réalisés dans le cadre du PRDIRT
- le Rapport final d'activité 2012-2013 de la CRÉ relatif à l'Entente spécifique de mise en œuvre de l'approche intégrée et régionalisée du MRN ainsi qu'à l'Entente de mise en œuvre PRDIRT du MRN
- la gestion du PDRF
- un avis régional concernant le potentiel acéricole en territoire public de la région de la Chaudière-Appalaches

TABLE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES ET DU TERRITOIRE

La CRÉ a mis en place, par l'entremise de la CRRNT, la Table GIRT en Chaudière-Appalaches. Le rôle de cette Table GIRT est d'assurer la prise en compte, dans la planification forestière, des intérêts et des préoccupations des personnes et organismes concernés par les activités d'aménagement forestier sur le territoire public, en plus de respecter les orientations nationales définies dans la *Stratégie d'aménagement durable des forêts* et prendre en compte les orientations régionales définies dans le PRDIRT et dans le Plan d'affectation du territoire public.

À l'occasion de leurs rencontres de la dernière année, les délégués de la Table GIRT ont traité de différents dossiers, en territoire public touchant entre autres les plans d'aménagement forestier intégré tactiques et opérationnels ainsi que les résultats de la possibilité forestière pour les Unités d'aménagement (UA) de Lotbinière, de la Beauce et des Appalaches. De plus, une visite terrain sur différents sites s'est déroulée dans l'UA de Lotbinière dans le but de visualiser différents traitements sylvicoles. Une vingtaine de personnes y ont participé.

PLANS D'AMÉNAGEMENT FORESTIER INTÉGRÉ OPÉRATIONNELS

Dans le cadre de son mandat en lien avec la Table GIRT, la CRÉ a tenu une consultation publique sur les trois plans d'aménagement forestier intégré opérationnels (PAFIO) du MRN pour la période 2014-2018. Le territoire public de la région de la Chaudière-Appalaches est composé de trois UA qui ont fait l'objet d'une planification forestière distincte et pour lesquelles la CRÉ a consulté le public. Ainsi, la population a été invitée à transmettre leurs commentaires concernant les PAFIO du 27 janvier au 20 février 2014.

CONSULTATION PUBLIQUE - RESSOURCES NATURELLES

DATE	LIEU	UA	PARTICIPANTS
29 janvier 2014	Montmagny	Appalaches (035-51)	12
30 janvier 2014	Saint-Georges	Beauce (034-53)	7
5 février 2014	Sainte-Croix	Lotbinière (034-51)	11
		TOTAL	**30**

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET FORESTIER

L'exercice 2013-2014 représente la première année de gestion découlant de l'Entente de délégation, d'une durée de deux ans, concernant la gestion du PDRF entre le MRN et la CRÉ.

Ce nouveau programme remplace l'Entente spécifique de mise en œuvre de l'approche intégrée et régionalisée (ou programme PAIR) et le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II (PMVRMF-II), ces derniers étant terminés depuis le 31 mars 2013. Le PDRF est géré par la CRÉ en collaboration avec la CRRNT. Enfin, la CRRNT a recommandé à la CRÉ de subventionner treize projets pour un total de 699 894 $. Au 31 mars 2014, une somme de 486 423 $ a été versée aux organismes.

Répartition des projets du PDRF selon le type d'activités en fonction des engagements de la CRÉ 2013-2014

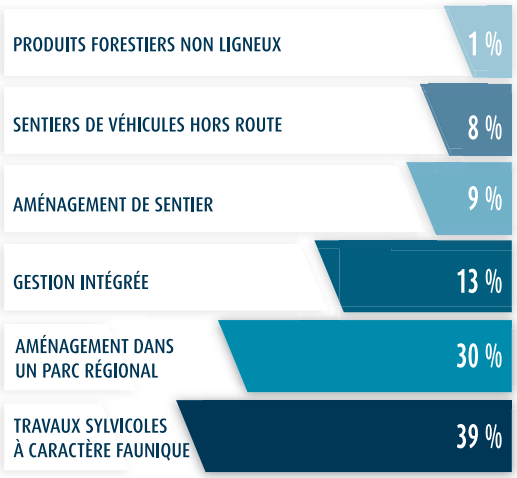

TITRE DU PROJET [ORGANISME]	ENGAGEMENT DE LA CRÉ $	COÛT TOTAL DU PROJET $	VERSEMENT EFFECTUÉ $
Déterminer le potentiel acéricole en territoire public [CRÉ de la Chaudière-Appalaches]*	5 005	5 005	5 005
Infrastructures de sentiers de motoneige [ACMCA]	57 541	320 086	40 279
Mise en valeur du réseau de sites naturels du Parc régional des Appalaches [Parc régional des Appalaches]	95 454	106 060	66 818
Étude de l'impact de la récolte de la sève du bouleau blanc sur la santé et le développement de l'arbre [APBB]	4 830	5 367	3 381
Consolidation du réseau de ski - Étape II [Club Sportif Les Appalaches]	18 810	20 900	13 167
Sentier de la rivière du Chêne - secteur de la Seigneurie Joly [MRC de Lotbinière]	47 436	53 982	33 205
Validation des écosystèmes forestiers anciens en Chaudière-Appalaches et propositions d'aménagement et de conservation [CRECA]	39 528	43 920	27 670
Implantation d'un modèle de gestion intégrée des ressources et de nouveaux systèmes de coupes sélectives en forêt privée [GFBS]	19 170	23 970	13 419
Développement de l'approche d'aménagement intégré des ressources par bassin versant en forêt privée Rivière Moose [Aménagement forestier coopératif de Wolfe]	17 398	28 126	12 179
Plan de développement et d'aménagement multiressource du territoire du Lac Portage [Gestizone]	8 730	10 000	6 111
Aménagement multiressource et gestion intégrée dans le Parc régional du Massif du Sud [CADMS]	115 992	128 880	81 194
Gestion intégrée forêt-faune 2013-2014 en Chaudière [ARFPC]	135 000	185 062	94 500
Réalisation de travaux forêt-faune sur le territoire des Appalaches 2013-2014 [AMVAP]	135 000	170 992	94 500
TOTAL	**699 894**	**1 102 350**	**491 428**

*Dans le cadre du projet «Déterminer le potentiel acéricole en territoire public», une rencontre d'information pour les acériculteurs de l'UA de Lotbinière s'est tenue le 5 février 2014. Une quinzaine de producteurs acéricoles ont assisté à la présentation.

VERS LA CONNAISSANCE ET LA MISE EN VALEUR DES PAYSAGES

En vue d'une gestion intégrée des paysages de la Chaudière-Appalaches, la CRÉ a encouragé la réalisation d'un premier exercice de concertation régionale favorisant la connaissance des paysages. Initiée par Ruralys et menée au cours des deux dernières années, une étude a été effectuée visant à caractériser et à évaluer, à l'échelle régionale, les paysages de la Chaudière-Appalaches afin de mieux comprendre leur structure, leurs composantes et caractéristiques, ainsi que leur potentiel de mise en valeur pour contribuer à la vitalité des milieux. Cette fine lecture du territoire, acquise grâce à l'Étude intitulée Vers la connaissance et la mise en valeur des paysages, permet de susciter l'intérêt du milieu pour les grands ensembles paysagers de la région.

Résultats portant sur la caractérisation des paysages

Faisant référence à la structure régionale du paysage formée par des éléments majeurs tels que : le Saint-Laurent, la vallée de la Chaudière, la crête montagneuse du Massif-du-Sud et le plateau appalachien, l'Étude a affirmé que le relief de la région de la Chaudière-Appalaches constitue à lui seul un élément exceptionnel de paysage. Or, la région présente des caractéristiques physiques découlant de cinq ensembles paysagers, soit :

1. Littoral et archipel
2. Basses terres de la Chaudière-Appalaches
3. Piémont appalachien
4. Vallée de la Chaudière
5. Les Appalaches

La caractérisation de ces ensembles paysagers montre des composantes des paysages qui sont récurrentes d'un ensemble à l'autre, mais dont l'échelle et la nature changent. Parmi ces composantes, les cours d'eau, les collines appalachiennes, la forêt, les villages et les villes, l'agriculture, les vallées habitées, etc. Ce projet a représenté un investissement de 244 271 $ auxquels plusieurs partenaires se sont greffés : la CRÉ (70 675 $), Ruralys (20 725 $), le Ministère de la Culture, des Communications (MCC) (5 000 $), le MTQ (3 000 $), le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (3 000 $), et autres partenaires (9 300 $), TCA (3 000 $) et la Ville de Lévis (1 000 $). Les MRC et le département de géographie de l'Université Laval offraient une contribution en services équivalant à un montant de 118 271 $.

Photographie : dévoilement des résultats de l'étude de caractérisation sur les paysages, de gauche à droite, M. Maurice Sénécal, président (CRÉ), Mme Catherine Plante (Ruralys), Mme Karine Malendant, présidente (Ruralys), et Mme Dominique lalande, directrice générale (Ruralys).

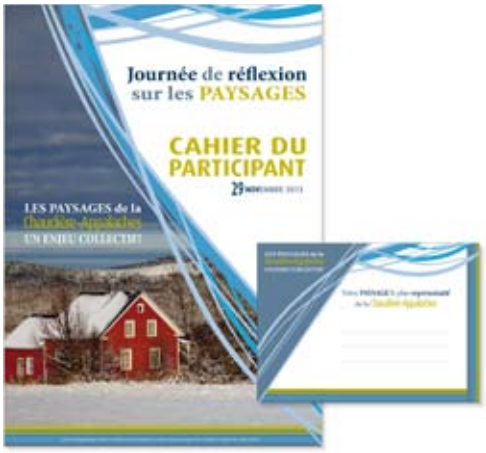

Journée régionale de réflexion sur les paysages

Maintenir la concertation et la mobilisation des partenaires, publier les résultats et sensibiliser les acteurs socioéconomiques de la région sont des recommandations régionales qui ont émané de l'Étude. Pour préserver et mettre en valeur les paysages de la région de la Chaudière-Appalaches, il est apparu essentiel à la CRÉ que tous les acteurs du territoire concernés par la ressource paysagère s'approprient les résultats de l'étude initiée par Ruralys. C'est dans ce contexte que la CRÉ a réuni à Scott, plus de 80 intervenants en journée de réflexion sur les paysages. Cette action a permis de cibler des pistes d'actions et des outils à mettre en place pour assurer la mise en valeur des paysages de la Chaudière-Appalaches.

NOURRIR ET ENRICHIR LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

La région de la Chaudière-Appalaches occupe le 2e rang en agroalimentaire au Québec. Depuis 2005, les partenaires régionaux de ce secteur ont mis en œuvre deux plans régionaux soit, le Plan stratégique régional 2005-2010 du secteur agricole et agroalimentaire et le Plan de développement agricole et agroalimentaire régional 2010-2014 (PDAR). Coordonnées par la Table Agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches (TACA), ces stratégies de développement sont venues favoriser la consolidation des actions de plus d'une cinquantaine d'organismes locaux et régionaux permettant ainsi de réaliser des projets innovants en agroalimentaire.

Cap 2025 : vers un plan de développement bioalimentaire régional

Au cours de l'année 2013-2014, les partenaires du PDAR ont tenu à évaluer l'ensemble des actions menées depuis 2010 pour mieux réfléchir à une vision d'avenir du secteur agroalimentaire et planifier l'élaboration d'un nouveau plan. Les résultats des travaux préparatoires intitulés « Cap 2025 : vers un nouveau plan de développement bioalimentaire régional » sont disponibles sur le site Internet de la TACA : www.taca.qc.ca.

Une approche innovante : le panel citoyens

La CRÉ et la TACA ont travaillé de concert à une approche innovante, soit l'élaboration d'un panel de citoyens en Chaudière-Appalaches. Cet outil de consultation en ligne vise à favoriser l'échange et le dialogue entre le secteur agroalimentaire et les citoyens sur différents sujets. Ce projet pilote est issu d'une concertation régionale dans le cadre du PDAR 2010-2014. Or, le panel citoyens qui sera lancé au cours de l'été 2014, d'un côté favorisera l'arrimage des actions du secteur agroalimentaire en renforçant la relation citoyens-consommateurs, et d'un autre côté, il permet à la CRÉ de faire une première expérience de communication bidirectionnelle à l'aide des nouvelles technologies de l'information et d'explorer la possibilité d'élargir cet outil à d'autres secteurs d'activité.

BIOPINION
PLATEFORME CITOYENNE DU SECTEUR BIOALIMENTAIRE DE LA Chaudière-Appalaches

BILAN : PLAN D'INTERVENTION EN DÉVELOPPEMENT DURABLE DU GRAND LAC SAINT-FRANÇOIS

Au cours de la période 2013-2014, la CRÉ a contribué à un projet visant à assurer la pérennité du Plan d'intervention en développement durable (PIDD) pour le Grand lac Saint-François (GLSF). Ce projet permet de mettre en commun des ressources dans le but de faciliter la mise en œuvre du PIDD, en maintenant la mobilisation des intervenants et en assurant un suivi et une évaluation de la performance de ce plan. Le PIDD propose un modèle d'intervention fournissant l'encadrement nécessaire pour diminuer et prévenir certaines problématiques liées à la qualité de l'eau, particulièrement celle des cyanobactéries. Cette approche proactive vise à assurer la qualité de l'eau du GLSF qui constitue avec ses 47,2 km^2 le plus important lac de la région. Les résultats obtenus jusqu'à présent démontrent que le fait de se doter d'un PIDD aide à la compréhension des enjeux transversaux reliés à la gestion de l'eau. Plusieurs actions liées au monde municipal ont été concrétisées :

- Harmonisation de la règlementation des cinq municipalités riveraines visant la protection et la renaturalisation des rives
- Instauration d'une station de vidange des eaux usées des embarcations de plaisance dans le secteur sud du lac
- Établissement d'un réseau de surveillance volontaire des cyanobactéries

Des ateliers thématiques, portant sur les actions en milieu agricole, la gestion de l'eau pluviale en milieu municipal, la valeur économique des lacs, la santé des populations de poissons et la qualité de pêche ainsi que sur la protection de la biodiversité, ont été réalisés dans le cadre du projet.

Le savez-vous...

En juin 2013, l'approche intégrée privilégiée pour la mise en œuvre du PIDD et l'implication des intervenants ont permis la réalisation de cet outil de développement durable au GLSF qui s'est méritée à l'échelle pancanadienne le **Prix Excellence en gestion de l'eau** du Conseil de la fédération.

APPUYER, EXPRIMER et PARTAGER l'INFORMATION

Les affaires publiques et les communications organisationnelles se traduisent par toutes les communications publiques déployées pour la CRÉ, incluant les publications, les sites Web, les dossiers et événements d'intérêt public ainsi que les relations avec les médias. La CRÉ regroupe ses actions de communications publiques sous quatre grands thèmes incluant l'information, la consultation et les recommandations, les communications internes et externes et la promotion régionale.

La CRÉ constitue, pour la région de la Chaudière-Appalaches, l'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement régional. À ce titre, en corrélation aux mandats qui lui sont attribués, l'organisation rédige des mémoires, des rapports, des avis et des recommandations, incluant des documents administratifs dédiés à ses instances. À travers ses outils de communication et d'information, la CRÉ partage les convictions exprimées par les divers acteurs du territoire, mais aussi par les partenaires locaux et régionaux.

CONSULTATIONS PUBLIQUES

Commission nationale d'examen sur l'assurance-emploi

Dans le cadre de la réalisation de son mandat, la Commission nationale d'examen sur l'assurance-emploi a sollicité la collaboration de la CRÉ pour la planification et la tenue de leurs audiences publiques en Chaudière-Appalaches. Par ailleurs, la CRÉ après une vaste consultation dans la région, a déposé un mémoire sur la réforme de l'assurance-emploi comportant cinq avis et six recommandations. Prenant appui sur les caractéristiques de l'économie et de l'emploi dans la région, le mémoire de la CRÉ soutient que la mise en œuvre de la réforme de l'assurance-emploi touchera de façon différente les MRC. Il rappelle que les MRC vivent différemment leur contexte socioéconomique selon leurs activités économiques (forestières, agricoles, manufacturières ou tertiaires) et les structures du marché du travail qui leur sont propres.

Dans un autre ordre d'idées, la CRÉ a recommandé également au gouvernement du Canada et au gouvernement du Québec d'appuyer les deux priorités fondamentales proposées par le Chantier de la saisonnalité pour l'avenir de l'emploi saisonnier.

Consultation « Vers une politique nationale du sport du loisir et de l'activité physique »

Le 15 août 2013, la CRÉ a participé à la consultation publique de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au sujet du livre vert intitulé « Le goût et le plaisir de bouger : vers une politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique ». À cette occasion, la CRÉ a précisé que la Recherche-action sur les besoins des familles réalisée en 2011 a représenté un exercice important de concertation et de consultation à travers toute la région de la Chaudière-Appalaches puisqu'elle a ciblé neuf priorités qui visent à l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être de celles-ci dans la région. La CRÉ a insisté sur la 3e priorité identifiée par les familles, soit « Modifier l'environnement pour favoriser les déplacements actifs et les saines habitudes de vie ». Les nombreuses aires de collaboration entre la CRÉ et l'URLS-CA ont également été soulignées.

Destination 2030

Le Secrétariat à la jeunesse a invité l'ensemble des citoyens, et surtout les jeunes, à se prononcer sur les grands enjeux de la prochaine « Politique jeunesse lors d'une tournée régionale de consultation ». Présidée par M. Léo Bureau-Bouin, adjoint parlementaire de la première ministre pour les dossiers jeunesse, la consultation a été organisée en Chaudière-Appalaches en collaboration avec le FJRCA. Le 8 juin 2013, à Saint-Agapit, la CRÉ a donc fait valoir l'importance en Chaudière-Appalaches d'initier des actions concertées intégrant les jeunes. À titre d'exemple, la CRÉ a cité des projets de partenariat régional telsque les actions jeunesse structurantes (AJS) et les ententes spécifiques ainsi que différents appuis à des inititaives jeunesse.

Photographie : de gauche à droite, les représentants de la CRÉ lors de la consultation publique sur la réforme de l'assurance-emploi, MM. Paul Bureau, directeur Groupe Développement social (CRÉ), Hector Provençal, administrateur (CRÉ) et préfet de la MRC des Appalaches, et Laurent Lampron, directeur général (CRÉ).

RECOMMANDATIONS ET POSITION RÉGIONALE

Parmi les initiatives menées par la CRÉ au cours de la dernière année, plusieurs actions se sont distinguées et ont confirmé la position de la région auprès du gouvernement. De nombreux projets ont permis d'initier des actions concertées et de consolider les efforts dans un esprit commun de développement régional.

Prolongement de l'autoroute 73

La CRÉ a demandé au ministre des Transports du Québec de s'assurer du respect de l'échéancier prévu pour le prolongement de l'autoroute 73 jusqu'à Saint-Georges et que les travaux soient terminés à la fin de l'année 2015 tels qu'annoncés.

Commissions scolaires de la Chaudière-Appalaches

La CRÉ a appuyé le Regroupement des commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches afin de dénoncer les compressions budgétaires appliquées aux CS, provoquant des impacts importants sur les service à l'élève et sur leur participation dans les projets de développement régional, et de signifier la nécessité de conserver une instance démocratique locale pour préserver une autonomie régionale en éducation.

Projet d'inversion du flux de l'oléoduc 9B proposé par la compagnie Enbridge

La CRÉ s'est jointe à la Ville de Lévis afin d'appuyer la réalisation du projet de la société Enbridge Pipelines inc. visant le renversement du flux de l'oléoduc 9B entre North Westover en Ontario et Montréal, permettant ainsi une nouvelle source d'approvisionnement pour la raffinerie Valero de Lévis, et ce, sous réverse que Valero satisfasse certaines conditions.

Réseau ferroviaire en Chaudière-Appalaches : questionnement quant à l'état général de ce réseau

La CRÉ a avisé le ministre des Transports du Canada et le ministre des Transports du Québec de prendre les mesures nécessaires, tant sur les plans législatifs que réglementaires, pour assurer la sécurité dans le transport ferroviaire des marchandises et des personnes ainsi que la sécurité des personnes et des biens en milieu urbain et rural dans les secteurs traversés par un chemin de fer, qu'il soit d'intérêt national, régional ou local, notamment dans la région de la Chaudière-Appalaches.

De plus, la CRÉ a demandé aux autorités fédérales et provinciales concernées de considérer les municipalités à titre de partenaires incontournables dans l'élaboration d'orientations et de solutions. Par ailleurs, la CRÉ a appuyé les travaux réalisés par la Fédération canadienne des municipalités, de l'Union des municipalités du Québec et de la Fédération québécoise des municipalités dans leurs représentations et interventions auprès des autorités fédérales et provinciales pour assurer la sécurité dans le transport ferroviaire des marchandises et des personnes.

NOUVELLE ENTENTE DE GESTION

La CRÉ a adopté un nouveau projet d'entente de gestion proposé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Soulignons que la *Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire* (R.L.R.Q. c. M-22.1) institue pour chaque région administrative du Québec une CRÉ. L'article 21.6 de la *Loi* mandate la CRÉ à titre d'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement régional. La nouvelle Entente de gestion est entrée en vigueur le 1er avril 2014.

Le FFQCD a été créé pour appuyer financièrement le développement de projets d'intérêt commun issus des régions de la France et du Québec et de financer des activités de maillage et d'échange entre les communautés. Les projets réalisés visent à développer des partenariats institutionnels, de recherche et d'affaires entre la France et le Québec. En 2013-2014, la CRÉ s'est vu confier par le MAMROT le mandat de réaliser les 5es assises franco-québécoises de la coopération décentralisée en Chaudière-Appalaches et a poursuivi ses échanges avec le Conseil général de l'Essonne.

5es ASSISES FRANCO-QUÉBÉCOISES DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Le qu'il en dit...

« Ces 5es Assises ont été plus riches en nombre de participants et sans doute aussi en contenu des débats »

M. Nicolas Chibaeff
Consul général de France à Québec

Partenaire de la coopération depuis 2005, la CRÉ a été heureuse d'accueillir les 26, 27 et 28 mai 2013 à Lévis, le 5es assises franco-québécoises de la coopération décentralisée. Ces journées d'échanges ont été basées sur la thématique de l'économie sociale et solidaire et ont abordé des thèmes variés tels que l'égalité Femmes-Hommes, l'économie sociale et solidaire, la culture et la cohésion sociale ainsi que le développement territorial durable et solidaire : apport des éco-industries.

L'événement a également représenté un moment propice et marquant pour la réflexion sur de nouvelles perspectives de coopération entre les territoires québécois et français. Plus de 300 participants, élus locaux et régionaux, intervenants socioéconomiques et partenaires des ministères et organismes en provenance du Québec, de la France, d'Haïti et du continent africain, se sont réunis pour dresser le bilan de leurs actions de coopération et partager leur vision des nouveaux enjeux de la décentralisation, adaptée au contexte français, d'une part, ou au contexte québécois, d'autre part.

La tenue de ces 5es Assises a requis des efforts supplémentaires de la CRÉ sur le plan de la communication, des relations publiques et de la logistique. Par conséquent, de nombreuses activités publiques et médiatiques ont découlé de cet événement international et nécessité la mobilisation de partenaires régionaux tels que la ville de Lévis, la MRC de Bellechasse, les CLD et le Regroupement des agents de développement rural de la Chaudière-Appalaches (RARCA), TCA et la TACA.

Actes des 5es Assises

En décembre 2013, la CRÉ a publié le document intitulé « Actes des 5es assises franco-québécoises de la coopération décentralisée », un bilan des 5es Assises tenues à Lévis au printemps 2013. Un rappel de la programmation, un résumé des conférences, des plénières et des ateliers, incluant les différentes interventions de l'auditoire et les préconisations issues de la réflexion collective des participants y sont également résumés. Le document peut être consulté en ligne à partir de la page d'accueil du site Internet de la CRÉ.

Photographie : de gauche à droite, M. Alain Rousset, coprésident des 5es Assises, président de l'ARF, président du groupe d'amitié France-Québec de l'Assemblée nationale et président du Conseil régional d'Aquitaine, M. Nicolas Chibaeff, consul général de France à Québec, M. Maurice Sénécal, coprésident des 5es Assises, président de la CRÉ, préfet de la MRC de Lotbinière et maire de Lotbinière, M. Claudy Lebreton, président de l'Assemblée des Départements de France et président du Conseil général des Côtes-d'Armor, M. Sylvain Gaudreault, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et ministre des Transports du Québec, et M. Stéphane Bureau, animateur et journaliste.

Au cours de la dernière année, la CRÉ a poursuivi des échanges avec son partenaire le Conseil général de l'Essonne avec qui elle a renouvelé un protocole triennal d'accord de coopération décentralisée pour la période 2013-2016.

Mission sur le maintien des services de proximité

Aussi, un projet en cours de réalisation aborde les enjeux du développement de la ruralité, notamment ceux associés au développement des services de proximité. Le projet permettra aux représentants de huit MRC du territoire de participer, en collaboration avec le RARCA et avec le support de la CRÉ, à une mission sur le maintien des services de proximité qui se déroulera en juin 2014 sur le territoire rural du sud de l'Essonne et dans la communauté de communes du Pays de Nay située dans le département des Pyrénées Atlantique. Ce projet vise quatre objectifs :

1. Identifier des leviers et des expertises transférables au Québec et en France en matière de maintien et de développement durable, entre autres des services de proximité dans les milieux ruraux
2. S'inspirer d'initiatives socioéconomiques ayant réussi à mobiliser les gens face à la réorganisation de leurs services de proximité ou qui ont su innover sur la façon de les rendre accessibles, et ce, dans un contexte de développement durable et solidaire
3. Assurer et accompagner un meilleur maillage entre les différents acteurs économiques des territoires ruraux
4. Favoriser et développer la mobilisation et la participation citoyenne pour répondre collectivement aux enjeux des territoires ruraux

Parcours en Chaudière-Appalaches - Maintien des services de proximité dans les milieux ruraux

À l'issue des 5es Assises, des parcours en région ont été offerts en guise de mission exploratoire. Le « Parcours en région de la Chaudière-Appalaches » a été proposé aux participants français souhaitant prolonger le séjour et approfondir leur réflexion sur le maintien des services de proximité dans les milieux ruraux. D'une durée de trois jours, cette mission a été l'occasion pour les participants de rencontrer plusieurs élus et intervenants de la région portant des initiatives visant à maintenir et développer des services de proximité dans les municipalités et les territoires de MRC rurales de la Chaudière-Appalaches. Les participants français ont principalement noté le fort sentiment d'appartenance et d'attachement des populations à leurs territoires, la contribution de la mobilisation et de la participation citoyenne, la diversité de la provenance des promoteurs (coopérative, coopérative de solidarité, etc.), la combinaison des investissements privés et de mise de fonds publics.

Après avoir consolidé son positionnement corporatif au cours des années précédentes, la CRÉ, cette année, a déployé sa stratégie de promotion et de communication et contribué de façon importante à la visibilité et au rayonnement de la Chaudière-Appalaches. À cet effet, la CRÉ a consolidé des plateformes d'échange et de concertation regroupant des responsables de communication et en coordonne les travaux.

COMITÉ RÉGIONAL DE COMMUNICATION

Sur le plan de la coordination de la communication en Chaudière-Appalaches, une relation de confiance s'est développée et renforcée au fil des années entre les organisations à portée régionale et les partenaires de la région. Ainsi, le Comité régional de communication contribue à assurer la diffusion de l'information afin que la communication soit cohérente, univoque et efficace dans la région et hors région.

Cette stratégie de communication et de relations publiques a d'ailleurs commencé à porter ses fruits. L'image de la région a réussi à s'imposer, notamment à l'occasion de reportages ou dans le cadre d'événements régionaux, nationaux et internationaux. Afin de fournir une communication effective et de répondre dans les meilleurs délais aux médias et aux partenaires, la CRÉ travaille en collaboration avec le Comité régional de communication et le Réseau régional d'information. La CRÉ est très fière de cette progression qui favorise un positionnement fort de la région sur le plan médiatique, résultat de la concertation et d'un travail d'équipe entre les organisations à portée régionale.

Matinée des communications.CA

Le Comité régional de communication a réuni à Sainte-Marie, plus d'une soixantaine de responsables des communications de la région. Cette 3e édition de la « Matinée des communications. CA » visait à partager et à échanger sur des expériences vécues en matière de communication sensible et de crise. La CRÉ a souhaité maintenir cet événement unique qui favorise l'échange et la réflexion sur des enjeux de communication et de promotion en Chaudière-Appalaches.

Réseau régional d'information

Cette année la CRÉ a convié les responsables des communications en provenance du secteur privé à joindre le Réseau régional d'information et à participer aux activités coordonnées par le Comité régional de communication, l'objectif étant toujours d'augmenter le déploiement et la circulation de l'information pour favoriser un meilleur positionnement régional.

Depuis le printemps 2014, tous les territoires de la Chaudière-Appalaches ont été intégrés au Réseau régional d'information. Se tenir informer et être informé sur les projets et initiatives de l'ensemble des territoires de la région devient facilitateur et efficient au moment de répondre aux demandes des médias lors de reportages socioéconomiques sur la région de la Chaudière-Appalaches.

Photographie : de gauche à droite, M. Pierre-Luc Lévesque (ASSS-CA), Mme Josée Côté (MELS), Mme Sarah Moore (TCA), Mme Véronique Simard (DPME-CA), Mme Sylvie Fortin (CRÉ), Mme Anick Cantin (DPME-CA), Mme Marie-France Fournier (URLS), Mme Marie-Pier Lussier (MAPAQ), Mme Mélanie Lavoie (Emploi-québec), M. Sébastien Béchard (TACA). Étaient absentes Mmes Marielle Lumineau (FJRCA) et Caroline Picard (ASSS-CA).

RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

La CRÉ est bien souvent le point de contact officiel pour les médias qui recherchent de l'information sur la région et de l'actualité en lien avec des dossiers spéciaux. L'année 2013-2014 a été exceptionnelle sur le plan des relations publiques et de presse, la tenue des 5es Assises a permis à la CRÉ et la région d'atteindre un sommet en termes de couverture médiatique sur la scène internationale.

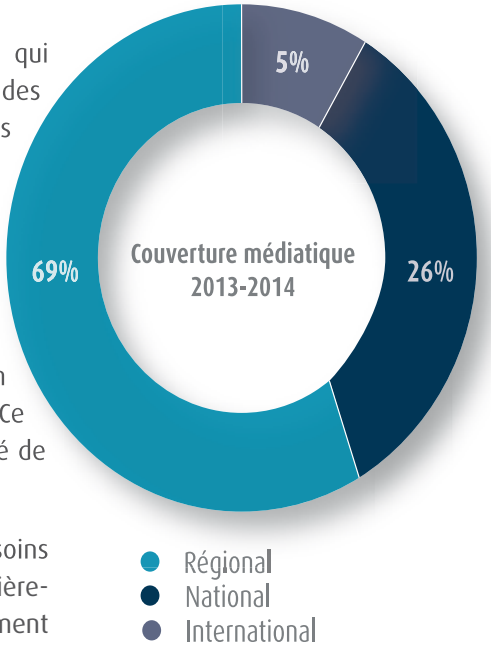

La CRÉ a relevé **3 477** mentions dans les médias régionaux, nationaux et internationaux, rédigé et contribué à la publication de **96** communiqués de presse et de **44** événements de presse incluant sa participation et son accompagnement à la réalisation de grands reportages et d'entrevues. Ce rayonnement illustre bel et bien le dynamisme de la CRÉ. Le Web a favorisé de façon importante cet essor ainsi que les réseaux sociaux.

Les sujets les plus médiatisés, outre les 5es Assises, l'Enquête sur les besoins de main-d'œuvre et les caractéristiques des entreprises de la Chaudière-Appalaches, l'Entente spécifique sur le soutien communautaire en logement social et communautaire, l'Entente spécifique sur la persévérance scolaire et les carrières scientifiques et technologiques ainsi que la caractérisation des paysages. Ces dossiers ont généré **21** reportages et entrevues à la télévision et à la radio. La CRÉ a aussi constaté que la presse régionale a porté un intérêt particulier sur l'actualité entourant des projets SISCA.

PLACEMENT PUBLICITAIRE DE LA CRÉ 2012-2013

PRESSE	OBJET	NOMBRE
Régional	Avis publics rencontres des instances – Appel d'offres, de candidatures – de propositions et autres	47
National	Cahiers spéciaux sur la région et autres – La Presse – Le Soleil- CNW Telbec	5
	Total	**52**

Photographie : les partenaires régionaux à l'émission « Mise à jour » à MAtv, lors du reportage portant sur l'Enquête sur les besoins de main-d'œuvre et les caractéristiques des entreprises de la Chaudière-Appalaches.

ÉVÉNEMENTS CORPORATIFS ET DE PARTENARIAT

Chaque année, la CRÉ doit relever plusieurs défis de communication qui comportent de nombreux enjeux. Ces enjeux nécessitent une réflexion particulière et une connaissance de la région. C'est à cette tâche que s'est employée la CRÉ qui a mis tout son savoir-faire et son énergie à répondre aux nombreuses demandes qui lui ont été faites de la part des partenaires afin d'appuyer des événements d'intérêt public et médiatiques, liés aux ententes, aux projets ou autres initiatives régionales. Par l'entremise de la CRÉ, les partenaires ont été soutenus par une coordination régionale de l'information, des stratégies de communication et la promotion de ces activités.

Grand rendez-vous des arts en Chaudière-Appalaches

La CRÉ a contribué à promouvoir le Grand rendez-vous des arts en Chaudière-Appalaches organisé par le CCQCA. Une bannière Web avec un hyperlien dirigé vers la page de l'événement ainsi que des correspondances aux partenaires ont été réalisées.

3e Journée de la ruralité

La CRÉ a soutenu financièrement le RARCA à l'occasion de la 3e Journée de la ruralité de la Chaudière-Appalaches. L'événement avait pour objectif de faire connaître des projets de développement novateurs et porteurs d'avenir pour les collectivités rurales. À l'inverse, le RARCA a accompagné la CRÉ lors des ateliers thématiques des 5es Assises.

ÉVÉNEMENTS CORPORATIFS 2013-2014

ÉVÉNEMENTS CORPORATIFS CRÉ	DATE	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Matinée des communication.CA	4 octobre 2013	61
Journée régionale de réflexion sur les paysages	29 novembre 2013	80
5es assises franco-québécoises de la coopération décentralisée*	26-27-28 mai 2013	350
Conférences de presse	En continu	--
	TOTAL	491

*Mandat spécial du MAMROT

ÉVÉNEMENTS DE PARTENARIAT 2013-2014

ÉVÉNEMENTS DE PARTENARIAT	LIEU	CONTRIBUTION DE LA CRÉ $	COLLABORATION	DATE
Réseau des conférences régionales des élus - cotisation annuelle	--	8 000	Réseau des CRÉ	--
Q-Web - Groupe régions - Cotisation annuelle	--	5 374	Québec Wood Export Bureau	--
7e Gala Zénith de la région de Thetford	Thetford Mines	2 000	Chambre de commerce et d'industrie de Thetford Mines	14 mai 2014
21e édition du festival Promutuel de la relève musicale de Thetford Mines	Thetford Mines	2 000	Festival Promutuel de la relève de Thetford Mines	14-15-16 août 2014
Grands Prix du tourisme de la Chaudière-Appalaches 2014	Saint-Agapit	3 000	Tourisme Chaudière-Appalaches	4 avril 2014
Rendez-vous panquébécois de Secondaire en spectacle	Amos	5 000	URLS de la Chaudière-Appalaches	1er juin 2014
Hommage aux bénévoles en loisir et sport de la Chaudière-Appalaches	La Durantaye	1 000	URLS de la Chaudière-Appalaches	17 sept. 2013
Rendez-vous hockey senior 2013	Thetford Mines	2 500	Rendez-vous hockey senior 2013	Du 14 au 17 novembre 2013
Concours québécois en entrepreneuriat 2014	Scott	1 000	Cégep de Lévis-Lauzon	1er mai 2014
Journée régionale sur le développement de l'agriculture 2014	Lac-Etchemin	3 400	Fédération de L'UPA de la Beauce	20 janvier 2014
Gala d'excellence coopérative 2013	Lévis	1 500	Coopérative de développement régional Québec-Appalaches	18 octobre 2013
Concours Tournesol et Gala Reconnaissance 2013	Québec	2 500	Regroupement des CPE des régions de Québec et Chaudière-Appalaches	22 nov. 2013
Congrès national sur la migration des jeunes en région	Montmagny	3 000	Place aux jeunes en région	3 octobre 2013
Gala reconnaissance pour souligner la candidature des femmes aux élections du 3 novembre 2013	Scott	2 000	Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches	27 février 2014
Appui au Mémoire sur les crédits à la productivité québécoise « Pour une prospérité durable au Québec »	--	5 000	Chaudière-Appalaches Économique	--
Grand rendez-vous des arts en Chaudière-Appalaches - Édition 2014	Lévis	2 000	Conseil de la culture des régions de Québec et Chaudière-Appalaches	2 mai 2014
Activité manufacturière 2014	Scott	1 000	Chambre de commerce régionale de la Chaudière-Appalaches	15 janvier 2014
	TOTAL	50 274		

Pour développer la région, la CRÉ est bien positionnée. Au cours de cet exercice, l'organisation a contribué à des projets innovateurs et établi de nouveaux partenariats en investissant plus de 5 M$ à partir des Fonds et programmes dont elle dispose dans divers secteurs d'activité. En 2013-2014, la CRÉ s'est engagée à soutenir l'économie, les arts, la diversité, l'environnement et les collectivités, tout en en améliorant son efficience.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Moteur de développement socioéconomique et principale enveloppe dont dispose la CRÉ pour réaliser ses mandats, le FDR vise à soutenir des initiatives régionales permettant la réalisation des objectifs du PRDIRT 2008-2013. Deux volets composent le FDR :

- ententes spécifiques et de partenariat
- activités à incidence régionale, incluant les projets régionaux, les études et la recherche ainsi que les événements

FDR - Entente spécifiques et de partenariat et Activités à incidence régionale

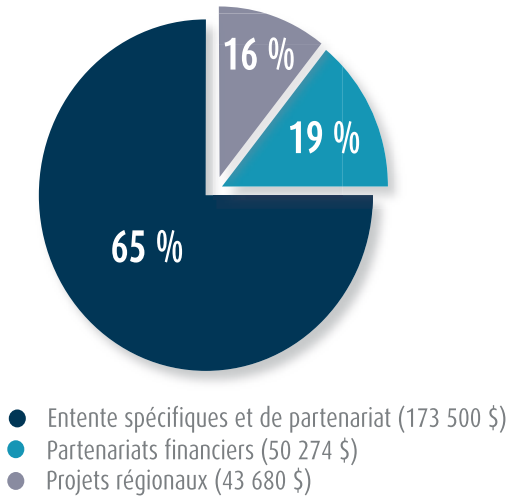

ENGAGEMENTS DES PROJETS APPROUVÉS EN 2013-2014

Le tableau ci-dessous présente les résultats des engagements confirmés au cours de l'année 2013-2014.

ENTENTES SPÉCIFIQUES ET DE PARTENARIAT

TITRE DES PROJETS	ENGAGEMENT DE LA CRÉ $	COÛT TOTAL DU PROJET $
ENTENTES SPÉCIFIQUES 2013-2014		
Entente de partenariat sur le transfert des entreprises	106 000	347 000
Entente spécifique sur le développement de l'économie sociale – Prolongation d'un an	54 000	187 968
Entente de partenariat sur la mise en œuvre du plan de communication régional en agroalimentaire	13 500	13 500
TOTAL	**173 500**	**548 468**

AUTRES ACTIVITÉS À INCIDENCE RÉGIONALE

TITRE DES PROJETS	ENGAGEMENT DE LA CRÉ $	COÛT TOTAL DU PROJET $
PROJETS RÉGIONAUX 2013-2014		
Appui au démarrage et au maintien de petites cohortes de programmes universitaires	43 680	152 225
TOTAL	**43 680**	**152 225**

ÉTAT DES VERSEMENTS DES SUBVENTIONS DU 1er AVRIL 2013 AU 31 MARS 2014

Les tableaux ci-dessous présentent les déboursements associés à des activités ou projets en cours de réalisation, à la suite des décisions du conseil d'administration depuis l'exercice financier 2009-2010 jusqu'à celui de 2013-2014 et qui se concrétisent maintenant. Ils montrent les sommes versées aux organismes bénéficiaires.

ENTENTES SPÉCIFIQUES OU ACTIONS JEUNESSE STRUCTURANTES

TITRE DES PROJETS	VERSEMENT EFFECTUÉ $	ORGANISME
Entente spécifique sur le développement de l'économie sociale ((Prolongation 1 an)	54 000	TRÉSCA
Entente spécifique sur l'égalité entre les femmes et les hommes (An 2)	50 400	RGFCA
Entente spécifique sur la mise en œuvre du PDAR 2010-2014 (Ans 3 et 4)	110 000	TACA
Entente spécifique sur la persévérance scolaire et les carrières scientifiques et technologiques en Chaudière-Appalaches (Ans 1, 2 et 3)	114 000	PRÉCA
Entente spécifique sur le développement et le rayonnement de la pratique artistique professionnelle dans la région Chaudière-Appalaches	70 000	CCRQCA
TOTAL	**398 400**	

ENTENTES ADMINISTRATIVES OU DE PARTENARIAT

TITRE DES PROJETS	VERSEMENT EFFECTUÉ $	ORGANISME
Entente ACCORD - Créneau Valorisation du bois dans l'habitation	22 500	CDE de Lotbinière
Entente ACCORD - Créneau Matériaux composites et plastique	5 000	Vallée de la Plasturgie Chaudière-Appalaches
Entente ACCORD - Créneau Matériaux textiles techniques	30 000	Textiles techniques Chaudière-Appalaches
Entente de partenariat régional en tourisme pour Chaudière-Appalaches (Ans 1 et 2)	142 500	TCA
Entente de partenariat régional sur la compétitivité des entreprises en Chaudière-Appalaches	63 000	DPME-CA
Entente de partenariat sur le transfert des entreprises	28 000	CAÉ
Entente de partenariat sur la mise en œuvre du plan de communication régional en agroalimentaire	13 500	TACA
TOTAL	**304 500**	

ÉVÉNEMENT

TITRE DE PROJET	VERSEMENT EFFECTUÉ $	ORGANISME
Congrès national AJIRR 2013	7 000	CJE Beauce-Nord
TOTAL	**7 000**	

ÉTUDES ET RECHERCHES

TITRE DES PROJETS	VERSEMENT EFFECTUÉ $	ORGANISME
Les paysages de la Chaudière-Appalaches, phases 1 et 2	31 200	Ruralys
Étude de caractérisation des eaux souterraines de la région	40 000	INRS-ETE
TOTAL	**71 200**	

PROJETS RÉGIONAUX

TITRE DES PROJETS	VERSEMENT EFFECTUÉ $	ORGANISME
Clinique d'architecture patrimoniale	24 900	MRC de Bellechasse
Initiative et recherche en efficacité énergétique	65 000	École de technologie supérieure -T Chaire de recherche industrielle en efficacité énergétique
Mise au point d'une plateforme d'analyse du potentie bioactif de molécules*	40 000	TransBIOtech
Service Cap Qualité	6 840	RCPEQC
Traitement et valorisation des matières résiduelles	380	MRC des Appalaches
Plan d'intervention en développement durable du Grand lac Saint-François	15 000	CRECA
Domaine Taschereau - Parc nature et culture	30 000	Corporation du Domaine du Seigneur Taschereau
Démarche d'accompagnement municipal en efficacité énergétique et réduction des gaz à effet de serre – volet régional	25 000	AQME
Appui au démarrage et au maintien de petites cohortes de programmes universitaires	30 575	Corporation des services universitaires Appalaches
TOTAL	**237 695**	

COMMUNICATION FINANCIÈRE

La communication financière passe en revue et résume les produits et les charges de la CRÉ pendant l'exercice écoulé et décrit les différents Fonds ayant influé sur les résultats. Le rapport d'activité 20132014 présente également un extrait du bilan au 31 mars 2014. Vous trouverez les informations complémentaires sur le site Internet de la CRÉ au www.chaudiere-appalaches.qc.ca.

Répartition des fonds selon le budget consolidé de la CRÉ

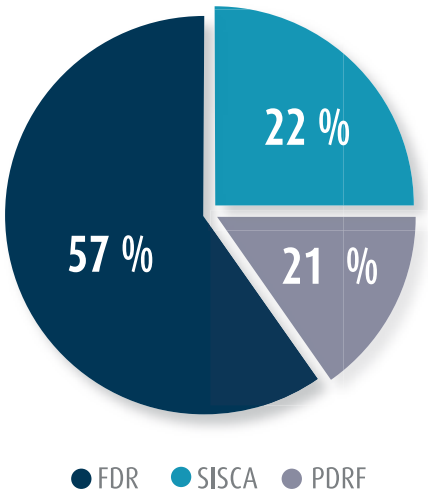

BUDGET CONSOLIDÉ

	2013 $	2014 $
PRODUITS		
Fonds de développement régional	2 933 850	2 707 211
Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale	1 151 123	113 889
Programme de développement régional et forestier (PMVRMF-II, PRDIRT et fonctionnement de la CRRNT)	1 056 591	1 443 020
Total des produits	**5 141 564**	**4 264 120**
CHARGES		
Fonds de développement régional		
Activités de concertation, de planification et de fonctionnement	1 330 943	1 420 048
Ententes spécifiques et de partenariat et projets régionaux	988 605	1 050 908
Mandats spéciaux	602 328	352 417
Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale		
Frais de gestion	71 074	_ _
Projets territoriaux et régionaux	1 074 105	112 992
Programme de développement régional et forestier		
Concertation, suivi du PRDIRT et fonctionnement	239 461	352 508
Projets régionaux (PMVRMF-II, PRDIRT et projets régionaux)	930 822	1 203 078
Total des charges	**5 237 338**	**4 491 951**
EXCÉDENT (INSUFFISANCE*) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	**(95 774)**	**(227 831)**

*Cette insuffisance s'explique par l'ajustement de certains fonds dont la CRÉ avait la gestion depuis plusieurs années et qui ont pris fin en 2013-2014.

ACRONYMES

A	ACMCA	Association des clubs de motoneigistes de Chaudière-Appalaches
	AJIRR	Avenir des jeunes innovateurs regroupés en région
	AJS	Action jeunesse structurante
	AMVAP	Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches
	APBB	Association des propriétaires de boisés de la Beauce
	APP	Alliance Prospérité=Productivité
	AQME	Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie
	ARF	Association des régions de France
	ARFPC	Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière
	ASSSCA	Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches
C	CADMS	Corporation d'aménagement et de développement du Massif du Sud
	CAÉ	Chaudière-Appalaches Économique
	CDE	Centre de développement des entreprises
	CJE	Carrefour jeunesse-emploi
	CLD	Centre local de développement
	CPE	Centre de la petite enfance
	CRDS	Commission régionale sur le développement social
	CRÉ	Conférence régionale des élus
	CRECA	Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches
	CRRNT	Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire
	CS	Commission scolaire
	CSF	Conseil du statut de la femme
	CSSS	Centres de santé et de services sociaux
	CTE	Centre de transfert des entreprises
D	DPME-CA	Développement PME Chaudière-Appalaches
F	FédéCP	Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs
	FDR	Fonds de développement régional
	FECHAQC	Fédération des coopératives d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches
	FJRCA	Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches
	FFQCD	Fonds franco-québécois de coopération décentralisée
	FRRÉ	Fonds régional en réussite éducative
G	GFBS	Groupement forestier Beauce-Sud
	GLSF	Grand lac Saint-François
	GRAP	Groupe de réflexion et d'action contre la pauvreté de Chaudière-Appalaches
I	INRS-ETE :	Institut national de la recherche scientifique – Centre Eau, Terre et Environnement
M	MAMROT	Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
	MCC	Ministère de la Culture et des Communications

M	MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
	MICC	Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
	MF	Ministère de la Famille
	MRN	Ministère des Ressources naturelles
	MTQ	Ministère des Transports du Québec
O	OBV	Organisme de bassin versant
P	PAFIO	Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel
	PDAR	Plan de développement agricole et agroalimentaire régional
	PIDD	Plan d'intervention en développement durable du Grand lac Saint-François
	PDRF	Programme de développement régional et forestier
	PMVRMF-II	Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier — Volet II
	PRDIRT	Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire
	PRÉCA	Partenaires de la réussite éducative en Chaudière-Appalaches
Q	Q-Web	Quebec Wood Export Bureau
R	R2	Réunir Réussir
	RCJECA	Regroupement des Carrefours jeunesse-emploi Chaudière-Appalaches
	RCPEQC	Regroupement des Centres de la petite enfance des régions de Québec et Chaudière-Appalaches
	RARCA	Regroupement des agents de développement rural de la Chaudière-Appalaches
	RGFCA	Réseau des groupes de femmes de Chaudière-Appalaches
S	SISCA	Solidarité et inclusion sociale Chaudière-Appalaches
T	Table GIRT	Table de gestion intégrée des ressources et du territoire
	TACA	Table agroalimentaire de Chaudière-Appalaches
	TCA	Tourisme Chaudière-Appalaches
	TÉCA	Table éducation Chaudière-Appalaches
	TRÉSCA	Table régionale d'économie sociale de Chaudière-Appalaches
	TROCASM	Table régionale des organismes communautaires actifs en santé mentale
V	VHR	Véhicules hors route
U	UA	Unité d'aménagement
	UPA	Union des producteurs agricoles
	UQAR	Université du Québec à Rimouski
	URLS-CA	Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches

DÉFINITIONS

Entente spécifique de régionalisation

Une entente spécifique de régionalisation est un outil légal instauré en vertu de la Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (RLRQ, chapitre M-22.1) qui permet aux conférences régionales des élus de s'associer avec des ministères, des organismes gouvernementaux ou d'autres partenaires pour mettre en œuvre des priorités régionales et adapter des activités gouvernementales aux particularités régionales.

Entente administrative ou de partenariat

Une entente administrative ou de partenariat associe une CRÉ à un ministère, organisme gouvernemental ou partenaire régional pour la réalisation de projets ou de mandats. Cette entente normalement est signée en région.

PUBLICATIONS

ACTES DES 5es ASSISES FRANCO-QUÉBÉCOISES, Décembre 2013. 42 pages.

ENQUÊTE SUR LA MAIN-D'ŒUVRE. 2013.

L'Enquête sur les besoins de main-d'œuvre et les caractéristiques des entreprises de la Chaudière-Appalaches est présentée en douze documents (en version PDF) disponibles sur le site Internet d'Emploi-Québec à l'adresse www.emploiquebec.gouv.qc.ca et sur celui de la CRÉ :

Région de la Chaudière-Appalaches

Sommaire régional – Chaudière-Appalaches. 28 pages.
Sommaire régional – Secteur manufacturier. 26 pages.

Sommaires par MRC et ville de Lévis. 26 pages chacun.

MRC des Appalaches
MRC de Beauce-Sartigan
MRC de Bellechasse
MRC des Etchemins
Ville de Lévis
MRC de L'Islet
MRC de Lotbinière
MRC de Montmagny
MRC de La Nouvelle-Beauce
MRC Robert-Cliche

AUTRES PUBLICATIONS

LES PAYSAGES DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, VERS LA CONNAISSANCE ET LA MISE EN VALEUR. Juillet 2013 :

Rapport final volume 1, partie I. 154 pages.
Rapport final volume 1, partie II. 136 pages.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012 - 2013 – Juin 2013. 64 pages.

POUR CONSULTER CES PUBLICATIONS www.chaudiere-appalaches.qc.ca

ANNEXE A

Liste des membres de la Commission régionale sur le développement social au 31 mars 2014

SIÈGES	MEMBRES
Membres élus municipaux	
Élu municipal	M. Hervé Blais, administrateur de la CRÉ
Élu municipal substitut	M. Michel Cliche, administrateur de la CRÉ
Membres socioéconomiques (sièges à l'invitation de la CRÉ)	
Centres de santé et des services sociaux de la Chaudière-Appalaches	Mme Lucie Laflamme, CSSS des Etchemins
CS de la Chaudière-Appalaches	Mme Nicole Labrecque, CS des Navigateurs
Chaudière-Appalaches Économique (Réseau des agents de développement rural de la Chaudière-Appalaches)	M. Mathieu Baillargeon, CLD des Etchemins
Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches	Mme Sophie Chabot, FJRCA
Regroupement québécois des intervenantes et des intervenants en action communautaire en CSSS – Région 12	Mme Lucie Morin, CSSS Alphonse-Desjardins
Membres socioéconomiques	
Aînés	M. Maurice Grégoire, Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches
Arts et culture	Mme Suzanne Mercier, CCRQCA
Condition féminine	Mme Gisèle Camiré, RGFCA
Condition masculine	M. Guy Dubé, Partage au masculin
Économie sociale	Mme Céline Bernier, TRÉSCA
Emploi	Mme Céline Montesinos, Table des organismes communautaires œuvrant en employabilité
Famille	M. Daniel Lépine, RCPEQC
Jeunes	Mme Cathie Desmarais, RCJECA
Logement social et communautaire	Mme Sandra Turgeon, FECHAQC
Loisir et vie active	M. Serge Hénault, URLSCA
Lutte à la pauvreté	M. François Baril, GRAP Chaudière-Appalaches
Personnes avec limitations	Mme Sonya Vaillancourt, TROCASM
Communautaire	Mme Claudia Croteau, Inter-CDC
Transport collectif	M. Pierrot Lagueux, Groupe co-développement en transport collectif par MRC de Chaudière-Appalaches
Membres ou organismes du gouvernement	
Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches	Mme Marie Noële Lavoie, Forum des directrices et directeurs généraux des CSSS
Conseil du statut de la femme	Mme Félicité Godbout, CSF
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (Emploi-Québec)	M. Gabriel LeBlond-Fontaine, Emploi-Québec
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles	Mme Marlène Roy, MICC
Ministère de la Culture et des Communications	Mme Chantale Dumont, MCC
Ministère de la Famille	Mme Roxane Grenon, MF
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire	M. Pierre Drouin, MAMROT

ANNEXE B

Liste des membres de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire au 31 mars 2014

SIÈGES	MEMBRES
Membres élus municipaux	
Élu municipal	M. François Barret, administrateur de la CRÉ
Élu municipal substitut	M. Bernard Ouellet, administrateur de la CRÉ
Membres socioéconomiques	
Aménagement du territoire	M. Daniel Racine, MRC de Montmagny
Mandataires de gestion pour les bénéficiaires de garantie d'approvisionnement	M. Yves Dumas, Gestion Forap inc.
Industriels dans la transformation du bois	M. Dave Chouinard, Matériaux Blanchet inc.
Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière	M. Raymond Cimon, ARFPC
Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches	M. Adélard Couture, AMVAP
Groupements forestiers	M. André Emery, Groupement forestier Chaudière
Syndicats de producteurs de bois	M. Martin Ladouceur, APBB
Faune	M. Pierre Couture, FédéCP
Mines	Représentant à venir
Énergie	Recommandation reportée
Organismes de bassins versants	M. François Lajoie, OBV de la Côte-du-Sud
Tourisme	M. Richard Moreau, TCA
Environnement	M. Cosmin Vasile, CRECA
Membres ou organismes du gouvernement	
Ministère des Ressources naturelles – Direction générale régionale	Mme Cécile Tremblay, MRN
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire – Direction régionale	M. Simon Castonguay, MAMROT

ANNEXE C

Liste des membres de la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire en Chaudière-Appalaches au 31 mars 2014

DÉLÉGUÉS	
Industrie forestière : Bénéficiaires de garantie d'approvisionnement	M. Benoit Beausoleil, Domtar inc. – Usine de Windsor M. David Boisvert, Vexco inc. M. Dave Chouinard, Matériaux Blanchet inc.
Certification : Détenteur de certificat	M. Hugo Matte, Gestion Forap inc.
Territoire : MRC et Lévis	Mme Geneviève Paré, MRC de L'Islet M. Daniel Racine, MRC de Montmagny M. Pablo A. Montenegro-Rousseau, MRC de Lotbinière
Faune : ZEC	M. Gilles Paquet, Société Beauceronne de Gestion Faunique inc. (Zec Jaro)
Faune : Trappeur	Poste vacant
Faune : Pourvoirie	M. Bruno Dumont, Fédération des pourvoiries du Québec
Parc : Parcs régionaux	M. Gaétan Patry, MRC de Bellechasse
Environnement : CRECA	M. Martin Paulette, CRECA
Eau : OBV	Mme Lucie Grould, OBV de la zone du Chêne
Agriculture : Exploitant agricole	M. Jean Lamontagne, Bleuets Lamontagne inc.
Acériculture : Titulaires de permis de culture et d'exploitation d'érablière à des fins acéricoles	M. Rosaire Abel, acériculteur UA Lotbinière (034-51) M. Bertrand Talbot, acériculteur UA Beauce (034-53) M. René Thibault, acériculteur UA Appalaches (035-51)
PERSONNES-RESSOURCES	
CRÉ : CRRNT	M. Martin Loiselle, Groupe Ressources naturelles et coordonnateur de la Table GIRT Mme Chantal Pelletier, Groupe Ressources naturelles, secrétaire
Représentant ministériel : MRN	M. Jacques Blouin, Direction générale régionale de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches M. Richard Labrie, Unité de gestion Beauce-Appalaches
Représentant ministériel : MRN Certification	M. Éric Michaud, Direction générale régionale de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches
Autres : Entreprises de planification forestière en forêt publique	M. Daniel Beaudoin, Groupement Agro-Forestier Lotbinière-Mégantic inc. M. Mathieu Giguère, Groupement forestier Beauce-Sud

ANNEXE D

Liste des membres de la Table de concertation régionale sur les véhicules hors route au 31 mars 2014

DÉLÉGUÉS	
Agence de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière	M. Raymond Cimon
Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches	M. Simon Arbour
Association des propriétaires de boisés de la Beauce	M. Marquis Poulin
CLD de la MRC des Etchemins	M. Mathieu Baillargeon
Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches	M. Cosmin Vasile
Domtar	M. Raymond Vanier
Fédération de l'UPA de la Beauce	M. Paul Doyon M. Pierre Giguère
Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud	M. Hervé Dancause
Fédération de l'UPA de Lévis-Bellechasse	M. Marcel Labbé
Fédération de l'UPA de Lotbinière-Mégantic	M. Gérald Morin
Fédération des clubs de motoneigistes du Québec	Mme Émilie Guinard M. Marc-André Poulin
Fédération québécoise des clubs quads	M. Marc Daigneault M. Julien Simard
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	Mme Renée Caron
Ministère de la Sécurité publique	Mme France-Sylvie Loisel
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire	M. Simon Castonguay
Ministère des Ressources naturelles	M. Richard Labrie
Ministère des Transports	M. Carol Chayer M. Alain Vallée Mme Marie-Pierre Vachon
Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs	M. Nicolas Lehoux
MRC de Beauce-Sartigan	M. Pierre Bégin M. Éric Paquet
MRC de Bellechasse	M. Hervé Blais
MRC des Appalaches	M. Paul Vachon
MRC de L'Islet	M. Alphé St-Pierre
MRC de La Nouvelle-Beauce	M. Richard Lehoux M. Mario Caron
MRC de Lotbinière	M. Daniel Patry M. Maurice Sénécal
MRC de Montmagny	M. Daniel Racine
MRC Robert-Cliche	M. Jean-Rock Veilleux
MRC des Etchemins	M. Hector Provençal M. Denis Boutin
Sûreté du Québec	M. Carl Allard M. Pierre Pelletier
Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie	M. Raymond Thibeault
Syndicat des producteurs de bois de la Côte-du-Sud	M. Georges Fortier
Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec	M. Martin J. Côté
Tourisme Chaudière-Appalaches	M. Richard Moreau
URLS de la Chaudière-Appalaches	M. Serge Hénault
Ville de Lévis	M. Benoît Chevalier M. Gilles Lehouiller
Ville de Montmagny	M. Jean-Guy Desrosiers
Ville de Sainte-Marie	M. Eddy Faucher M. Gaétan Vachon
Ville de Saint-Georges	M. Claude Morin
Ville de Thetford Mines	M. Marc-Alexandre Brousseau

ANNEXE E

Liste des partenaires de la CRÉ - 5es assises franco-québécoises de la coopération décentralisée

PARTENAIRES

Pour le Québec

Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent
Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale
Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec
Conférence régionale des élus de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent
Délégation générale du Québec à Paris (DGQP)
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
Ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur
Pôle d'économie sociale Centre-du-Québec
MRC de Bellechasse
Regroupement des agents ruraux de la Chaudière-Appalaches
Table agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches
Tourisme Chaudière-Appalaches
Ville de Lévis

Pour la France

Association des régions de France
Assemblée des départements de France
Association des maires de France
Consulat général de France à Québec
Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales du MAE
Département de l'Essonne
Région Alsace
Région Aquitaine
Région Ile-de-France
Région Poitou-Charentes
Région Rhône-Alpes
Collaboration régionale

ANNEXE F

Liste des membres du Comité régional de communication au 31 mars 2014

Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches	M. Pierre-Luc Lévesqu Mme Caroline Picard
Développement PME Chaudière-Appalaches	Mme Anick Cantin Mme Véronique Simard
Emploi-Québec	Mme Mélanie Lavoie
Forum Jeunesse régional Chaudière-Appalaches	Mme Marielle Lumineau
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	Mme Louise-Andrée Genest Mme Marie-Pier Lussier
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	Mme Josée Côté
Table agroalimentaire de Chaudière-Appalaches	M. Sébastien Béchard
Tourisme Chaudière-Appalaches	Mme Sarah Moore
Unité régionale de loisir et de sport Chaudière-Appalaches	Mme Marie-France Fournier

RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC

01	BAS-SAINT-LAURENT	07	OUTAOUAIS	13	LAVAL
02	SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	08	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	14	LANAUDIÈRE
03	CAPITALE-NATIONALE	09	CÔTE-NORD	15	LAURENTIDES
04	MAURICIE	10	NORD-DU-QUÉBEC	16	MONTÉRÉGIE
05	ESTRIE	11	GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	17	CENTRE-DU-QUÉBEC
06	MONTRÉAL	12	CHAUDIÈRE-APPALACHES		

D'une superficie de 15 070 km2, la région de la Chaudière-Appalaches est bornée au nord-est par la région du Bas-Saint-Laurent, au nord-ouest par le fleuve Saint-Laurent et la région de la Capitale-Nationale, au sud-ouest par les régions du Centre-du-Québec et de l'Estrie et au sud-est par la frontière internationale avec les États-Unis d'Amérique. La région de la Chaudière-Appalaches compte une population de 418 704 personnes (2013), réparties en 136 municipalités et regroupées en neuf municipalités régionales de comté (MRC) et un pôle urbain, Lévis. Parmi les principales municipalités de la région figurent :

- Lévis (142 210 habitants)
- Saint-Georges (32 187 habitants)
- Thetford Mines (25 832 habitants)
- Sainte-Marie (13 509 habitants)
- Montmagny (11 525 habitants)

CRÉ
Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches

6, rue Saint-Jean-Baptiste Est, bureau 101
Montmagny, Québec G5V 1J7
www. chaudiere-appalaches.qc.ca